

N° 2736
61^e année
du 15
au 28 nov.
2007
Prix :
3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

CES LOBBIES QUI ÉTOUFFENT LA FRANCE

par
Michel FROMENTOUX
Pierre HILLARD
Aristide LEUCATE
Pascal NARI
Arnaud NAUDIN

Entretien avec
Pierre de VILLEMAREST

pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Page 3

ÉDITORIAL

– **Sarkozy face
aux féodalités syndicales**

par Michel FROMENTOUX

Page 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– **L'affaire de l'Arche de Zoé**

par Aristide LEUCATE
et Romain VINDEK

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– **Une opération
de réanimation en Belgique**

par Luc BEYER DE RYKE

– **Géorgie : l'arroseur arrosé**

– **L'horizon va-t-il
s'éclaircir au Pakistan ?**

par Pascal NARI

– **Les "Chouans de Birmanie"**

Entretien avec Emmanuel POCHE

Pages 11, 12 et 13

ARTS ET LETTRES

– **Le parler vrai
de Monsieur de Diesbach**

– **Fins dernières**

– **Au siècle
des âmes passionnées**

par Anne BERNET

– **Deux siècles
de grande histoire militaire**

par René PILLORGET

– **Hubert Védrine persiste
et signe**

par Pierre LAFARGE

Page 14

LES GRANDS TEXTES

– **Incendiaires et sauveteurs**

par Gérard BAUDIN

PIERRE PUJO n'est plus

Le combattant intégral

Notre directeur Pierre Pujo a rendu son âme à Dieu dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 novembre. La perte de cet intrépide défenseur de la France en tant que nation souveraine est une immense douleur pour tous ceux qui ont eu l'honneur d'œuvrer à ses côtés. Mais toute sa vie nous dit que nous devons surmonter notre peine et qu'il nous faut dès aujourd'hui, en des temps toujours plus difficiles, reprendre le flambeau qu'il a si vaillamment tenu lui-même jusqu'à épuiser sa santé.

Une âme bien née

Pierre Pujo, venant au monde le 19 novembre 1929 au foyer de Maurice Pujo et de son épouse née Élisabeth Bernard était incontestablement ce que l'on appelle une âme bien née. Il allait être à tout jamais marqué par l'exemple de son père, rédacteur en chef de *L'Action Française*, alors quotidienne, et fondateur des Camelots du Roi, qui consacra sa vie à défendre la vérité politique se dégageant de l'observation objective des faits et de l'expérience des générations. Pierre n'allait jamais s'écarter de cette notion

d'objectivité qui dépasse les intérêts privés, les sentiments, les préférences individuelles.

Il était tout jeune homme quand, en 1940, l'Action française dut se replier à Lyon : il côtoya alors quotidiennement l'équipe des rédacteurs du journal au restaurant Blanc rue des

Marronniers : bien sûr Charles Maurras qui aimait l'appeler "mon ami Petros", Édouard Michel (le futur Michel Déon), Thierry Maulnier, Louis-François Auphan.... Il accomplit ses études secondaires au collège des Jésuites de Lyon, puis, après la libération du territoire, au collège Stanislas à Paris. Il y acquit, servi par une prodigieuse mémoire, une solide culture classique et de vastes connaissances littéraires et historiques. Puis sur les bancs de Sciences Po il fut le condisciple d'un certain Jacques Chirac...

Militant d'Action française depuis sa quinzième année, il resta des années fidèle à son poste de vendeur à la criée du journal assurant alors la continuité de l'Action française sous le nom d'*Aspects de la France*. Il allait toujours se montrer fier d'avoir accompli cette humble tâche militante et expliquerait sans cesse aux nouvelles générations combien la vente à la criée est, sur le terrain du pays réel, formatrice de la volonté, du courage et de l'aptitude à argumenter.

Il se lança alors de tout son cœur, sans crainte des risques, ►►

Suite page 2



DIMANCHE 2 DÉCEMBRE Grand Banquet des Amis de l'Action française

Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 20 NOVEMBRE

Voir page 16

**Les obsèques
de Pierre Pujo
seront célébrées
à Paris, en l'église
de la Madeleine
(Paris 8^e)
le vendredi
16 novembre 2007
à 9 heures**

M 01093 - 2736 - F: 3,00 €



Suite de la page 1

► dans le combat pour la défense de l'Algérie française. De 1962 à 1966, il dirigea avec enthousiasme le mensuel des étudiants d'Action française *AF Université*, un modèle du genre.

Arriva 1966, où il fut appelé à prendre la direction d'*Aspects de la France*, renonçant à une carrière qui promettait d'être brillante dans une grande banque. Pour Pierre Pujo comme pour ses collaborateurs *travailler plus* ne signifierait jamais *gagner plus* quoi qu'en dise aujourd'hui M. Sarkozy.

Aux côtés du solide et imperturbable Pierre Juhel jusqu'en 1980, il se trouva quelques années plus tard en tant que président du Comité directeur de l'Action française seul maître à bord à la fois du mouvement et du journal. Tâche harassante, qui n'était pas pour l'effrayer.

Un esprit capétien

Nous évoquerons dans notre numéro spécial d'hommage à Pierre Pujo du 23 novembre les grands combats qu'il mena dans le journal *Aspects de la France* jusqu'en 1992, puis *L'Action Française hebdo*, puis aujourd'hui *L'Action Française 2000*. Rappelons pour mémoire celui qu'il mena avec succès en empêchant la République de larguer l'île de Mayotte dont les habitants souhaitaient intensément rester français. Ajoutons son combat inlassable, de tous les instants et jusqu'à son dernier souffle pour l'indépendance de la France, ce qui l'amena à unir ses forces à celles d'hommes et de femmes de tous horizons politiques, même républicains, dès lors qu'au moins sur l'intérêt national ils parlaient un langage commun. Beaucoup de ceux-ci préféraient dire

PIERRE PUJO N'EST PLUS

souverainisme plutôt que nationalisme. Pierre, quant à lui, ne renonçait nullement au mot qui exprime bien notre volonté de sauvegarder cette communauté historique de destin qu'est la nation incarnée d'âge en âge par la lignée capétienne, mais il voyait dans le souverainisme un moyen de rassembler le plus possible de Français désireux de le rester et de dire NON à toute intrusion apatride. Avec cela et pour cela il était d'une fidélité à toute épreuve à la famille royale qui fit la France et qui la referra en unissant l'intérêt national et le sien propre. Feu Henri VI comte de Paris, l'actuel chef de la Maison de France M^{gr} le comte de Paris, duc de France, et son fils Jean duc de Vendôme lui ont plus d'une fois marqué leur grande estime.

Pierre Pujo avait tout sacrifié pour la cause de la France et son abnégation faisait l'admiration même de ceux qui ne partageaient pas toutes ses idées. Comme disait Maurras il était entré en politique comme on entre en religion. Pour toujours mieux servir son pays il entendait garder à tout prix sa liberté et celle de l'Action française, entretenant des rapports courtois avec d'autres mouvements nationaux mais ne se laissant jamais entraîner dans des entreprises électoralistes ou partisanses, plus ou moins bien pensantes. Il était pleinement "capétien", mettant, au temporel s'entend, la France au-dessus de tout, et veillant pour lui-même et ses amis, à garder une entière liberté de mouvement.

Comme tous les hommes de grandes qualités il pouvait avoir parfois les défauts de ses qualités : une certaine intransigeance, un peu de rigidité dans ses jugements, une tendance à tout vouloir contrôler par lui-même ou à considérer comme hasardeuse toute initiative qu'il n'avait pas conçue lui-même. Les ambitieux, les vaniteux, les impatients se trouvaient soumis à rude épreuve. Certains ont même cru devoir s'éloi-

gner de lui pour réaliser leurs rêves ; ils ont surtout réussi à disperser les forces royalistes, à priver l'Action française de talents qui eussent été plus utilement employés, voire à édulcorer la pensée maurrassienne. Il faut savoir ce que l'on veut : cette pensée est ou n'est pas, elle est forte donc exigeante comme est exigeant le salut national lui-même. Elle n'attire pas que des amis à ceux qui s'en réclament intégralement. Et pourtant nombre de ceux-ci s'aperçoivent un jour de leur erreur et nul doute qu'en ce moment plus d'un se souvient, l'œil humide, de

« tien » disais-je, il y avait en lui quelque chose, certes, de Louis XI mais sans dédaigner Henri IV. Il aimait l'art, le théâtre, et les joyeuses réunions amicales. Il participa à des marathons jusqu'à un âge déjà avancé. Aucun ancien des camps Maxime Real del Sarte n'oubliera les grands moments où il chantait le fameux *Meetinge*. Cet homme que l'on croyait froid et absorbé dans ses pensées était capable de manifester une grande attention aux difficultés personnelles de ses collaborateurs. Il pratiquait le pardon des offenses et s'il faisait toujours face crânement

de plus en plus malhabile ses échos signés Jacques Cepoy et son éditorial. Mardi dernier 6 novembre en fin d'après-midi, il était encore parmi nous au journal et nous n'oublierons jamais le spectacle de ce corps déjà amoindri animé d'une volonté admirable et touchante. Il voulut voir le plan du numéro alors en chantier que vous tenez en mains, m'exprima ses remarques et même - il ne changeait pas... - ses critiques. Trois jours plus tard il était hospitalisé à Cochin, et nous comprenions qu'il ne nous restait plus qu'à prier pour lui...

Aujourd'hui nous ressentons un grand vide. Il s'était tant identifié à l'Action française que nous nous sentons soudain bien seuls. Nous sommes les disciples de Charles Maurras, ce « maître d'espérance » comme aime à dire François-Marie Algoud.

Pierre Pujo a maintenant rejoint ses grands aînés dans le combat : Charles Maurras, Pierre Juhel, Louis-Olivier de Roux, son père Maurice Pujo, sa mère Madame Maurice Pujo qui l'aida longtemps d'une affection extraordinaire et dont l'image reste dans nos cœurs..., sans oublier sa cousine sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et les Sœurs du Carmel de Lisieux dont les prières ont tant aidé l'Action française dans des moments critiques.

Nous voulons exprimer à sa sœur Marielle Pujo qui l'a si admirablement entouré de soins ces derniers mois, notre grande affection et notre reconnaissance.

Et maintenant, que nous reste-t-il à faire pour Pierre ? Vivre comme il aurait aimé nous voir vivre ! À commencer par venir plus nombreux que jamais à notre grand banquet annuel le dimanche 2 décembre. Nul membre du mouvement, abonné ou lecteur du journal au numéro, ne peut se sentir cette année le droit d'hésiter à participer à cette grande rencontre qui sera celle de la vie qui continue. Un grand feu vient de s'éteindre mais mille petits feux se lèvent : les jeunes sont enthousiastes, les anciens nous manifestent leur attachement. L'âme de l'AF est bien vivante !

Michel FROMENTOUX



la "vieille maison", ce 10 rue Croix-des-Petits-Champs qui, tel un sanctuaire, colle à l'âme et au corps de tous ceux qui sont venus, même en passant, y puiser les éléments de la vérité politique.

Le combat continue

Il fallait bien mal connaître Pierre Pujo pour estimer qu'il était fermé à toute autre considération que la politique. S'il était "capé-

à ses insulteurs ou aux traîtres, il n'en souffrait pas moins de leurs agissements. Il donnait un tel exemple du sacrifice de sa personne à la France qu'il était affligé de voir certains ne penser qu'à eux-mêmes...

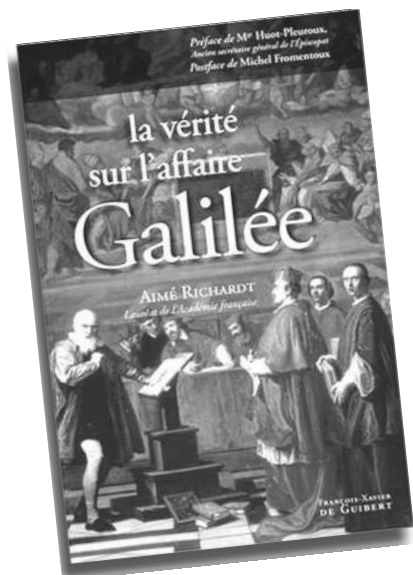
Depuis son accident dans le métro il y a un an, nous voyions sa santé décliner peu à peu, avec souvent des rémissions. Un tel feu l'habitait qu'il refusait toujours de se reposer. Il ne lâchait pas prise et se livrait à des efforts surhumains pour rédiger d'une main

L'ACTION FRANÇAISE 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
 Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
 I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

À LIRE ET À OFFRIR



AIMÉ RICHARDT

lauréat de l'Académie française

La Vérité sur l'affaire Galilée

Préface de M^{gr} HUOT-PLEUROUX

Postface de Michel FROMENTOUX

* Éd. François-Xavier de Guibert, 255 pages, 29 euros.

DISPONIBLE À NOS BUREAUX : 32,77 EUROS FRANCO

SARKOZY FACE AUX FÉODALITÉS SYNDICALES

Gouverner les Français est une tâche fort difficile. Nicolas Sarkozy et ses amis commencent à s'en rendre compte. Un peu plus de six mois après leur victoire électorale, il sentent que les Français, même si les sondages restent positifs, commencent à déchanter.

D'un côté l'activité industrielle reste terne, la production ayant baissé, et le déficit commercial s'est encore creusé de trois milliards d'euros en septembre. Situation peu emballante et qui commence à faire sourciller les hommes des instances bruxelloises (mais de quoi se mêlent ces apatrides ?)

D'un autre côté, la France est à partir de ce mercredi plongée dans des grèves que l'on annonce dures dans les transports et bientôt peut-être dans l'Électricité, les Postes et autres services publics. En même temps des groupuscules de révolutionnaires en herbe tentent de paralyser les facultés. La situation risque d'être bientôt bloquée. M. Sarkozy aura-t-il les moyens de faire face ?

L'esbroufe ne suffit plus

Ces derniers temps on aura vu le Président occuper à tout instant le devant de la scène. Après un coûteux conseil des ministres "délocalisé" en Corse, il est parti afficher son grand cœur en libérant des prisons tchadiennes (voir page 4) quatre hôtesse de l'air espagnoles et trois journalistes (profession que cet homme de médias a tout intérêt à bien soigner...), puis il a fait un tour dans le Finistère pour aller tranquilliser des pêcheurs en grève et leur promettre des aides que d'ailleurs Bruxelles a aussitôt contestées (mais qu'attend-on pour secouer cette inadmissible tutelle ?), et de là il s'est envolé pour les États-Unis où, dans une certaine indifférence de la presse américaine, il a multiplié les marques d'allégeance au président Bush (ce qui risque d'entraîner la France dans des aventures moralisatrices qui ne la regardent pas...). Ce lundi encore, M. Sarkozy était à Berlin où il s'est contenté de dire qu'il était « calme et déterminé » devant les grèves. Certains s'attendent à le voir rendre visite à des grévistes l'un de ces jours...

L'agitation présidentielle risque de lasser les Français. Certes M. Sarkozy compte sur l'impopularité de ces grèves pour que le mouvement de revendication s'étouffe assez vite. Rien n'est moins sûr. En se faisant voter début novembre par les députés une augmentation de son salaire de 7 000 euros nets à 20 000, il n'a pas commis à proprement parler un abus (il est normal que le chef de l'État reçoive un salaire digne de sa fonction), mais le moment était fort mal choisi alors que les fonctionnaires, après une répétition le jeudi 18 octobre, ne rêvaient que de reprendre l'offensive pour la défense de leurs "acquis" et de leurs "régimes spéciaux". Cette bourde au

par
Michel FROMENTOUX

sujet de son propre "régime spécial" prouve bien que M. Sarkozy n'est qu'un parvenu dans la politique, incapable du moindre tact ménageant les susceptibilités...

Bien sûr la vraie cause des actuels arrêts de travail n'est pas là et l'on devine que derrière les revendications sociales, comme aussi universitaires, des professionnels de l'agit jouent leur rôle. L'occasion est trop belle pour les vaincus du 6 mai de sauter sur l'occasion de refaire parler d'eux. Marie-Georges Buffet (Parti communiste) et Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire) n'ont pas caché leurs intentions de « forcer » le gouvernement à négocier. Quant au parti socialiste, s'il critique le gouvernement plus sur sa « méthode » que sur la nécessité de réformer les retraites, il n'est pas mécontent de soutenir les grévistes. Le pauvre parti en capilotade n'a plus vraiment de quoi se distinguer, et quand on voit l'ex candidate Ségolène Royal publier un ouvrage au titre de chansonnette *Ma plus belle histoire c'est vous*, on s'aperçoit que tout cela est fort loin des réalités essentielles du moment...

M. Sarkozy est rusé : il peut jouer sur les failles entre les syndicats ou entre les gens de gauche, de même qu'il peut compter sur la lassitude de l'opinion, voire sur un mouvement de colère des usagers des transports ou sur le pourrissement de la situation. De toute façon il ne peut pas perdre la face en acceptant des concessions qui le déconsidéreraient devant l'opinion. Dans tous les cas, la France n'en sortira pas grandie, ni l'unité des Français renforcée.

Au delà de la personne du bourreau de travail qui occupe l'Élysée, une question se pose : comment se fait-il qu'en France plus que partout, aucune question sociale, aucune réforme, aucun progrès ne puisse jamais se réaliser sans qu'il y ait bras de fer ?

La fronde des privilégiés

Il faut considérer deux raisons. D'abord la grande pseudo-religion des Droits de l'Homme par laquelle on inculque à tout Français dès l'école l'idée que tout problème social se pose en termes de *droits*. Si tout est droits, toute difficulté débouche sur le conflit, donc devient quasi insoluble. Dans le cas actuel, les syndicats se crispent sur les "droits acquis", une notion qui, lorsqu'elle devient sacro-sainte s'oppose nettement à celle de *bien commun*. Le droit c'est ce qui est juste, c'est-à-dire *proportionné* à une situation donnée. Quand cette situation n'existe plus ces droits ne sont plus que des privilèges nuisibles. Il fut un temps où les employés des transports travaillaient dans des conditions beaucoup

plus fatigantes ou salissantes qu'aujourd'hui. Les droits acquis alors étaient légitimes, mais aujourd'hui, en s'y référant, les syndicats se mettent exactement dans la position des privilégiés du XVIII^e siècle qui organisèrent la fronde des parlementaires au nom de droits datant du Moyen Âge (du temps où les seigneurs protégeaient les populations) et qui finirent par être les premiers instigateurs de la Révolution.

Remarquons au passage que cette défense des droits acquis tourne autour de la question des retraites, question sur laquelle la démocratie est aujourd'hui punie par où elle a péché, puisque voilà des années que par esprit d'égoïsme et d'hédonisme, les dirigeants politiques, insoucians, refusent d'aborder les vrais problèmes notamment démographiques qui font que le renouvellement des générations n'est plus assuré et que les caisses de retraites se vident à toute vitesse.

On est là encore devant une des conséquences de la philosophie "droits-de-l'homme" : vivre ses droits chacun pour soi, sans penser à l'avenir...

Lutte des classes

L'autre raison des difficultés à résoudre la crise actuelle tient à l'histoire même du syndicalisme français. On sait que la Révolution soi-disant libératrice de 1789 avait, par la loi Le Chapelier (1791), interdit toute association ou convention entre partenaires sociaux comme « attentatoires à la Liberté ». Ce délire a engendré tout au long du XIX^e siècle une effroyable misère ouvrière à laquelle les royalistes furent les premiers à tenter de porter remède. Quand enfin la République manifesta un éclair de bon sens, elle ne sut pas se départir de l'individualisme foncier des Droits de l'Homme et autorisa en 1884 les syndicats, mais elle ne voulut pas que ceux-ci fussent verticaux, donc mixtes, et groupant des gens de même profession ; ils furent alors horizontaux, purement ouvriers, livrés à l'esprit de lutte des classes. Et ils le sont toujours, au point d'être devenus des réelles féodalités ne se reconnaissant aucun devoir au regard du bien commun et abusant, d'une façon totalement inadmissible dans la fonction publique, de leur droit de grève.

Voilà pourquoi M. Sarkozy se trouve devant une situation inextricable. L'idéologie du système démocratique, le fonctionnement même de ce système ne lui laissent qu'une mince marge de manœuvre. Souvenons-nous de l'exemple de la monarchie capétienne unissant les classes dans ses organisations professionnelles au lieu de les opposer, elle pouvait, elle, grâce à la totale indépendance du pouvoir, jouer un rôle d'arbitre pour empêcher que l'une ou l'autre des organisations s'érige en féodalité. Voilà de quoi nourrir en ces journées "noires" les réflexions des Français épris de justice sociale. ■

Chômage

Depuis 1975, les gouvernements successifs n'ont cessé de jongler avec les chiffres du chômage. Sarkozy, qui continue à promettre de descendre à 5 % de chômeurs d'ici 2012, semble prêt à aller plus loin que les autres. Son équipe s'est publiquement réjouie d'une diminution enregistrée du début 2006 à la mi-2007 alors que, en moyenne annuelle, le chômage n'a jamais baissé. Il était de 8,8 % en 2004, de 8,8 % en 2005 et de 8,8 % en 2006...

Grenelle

Les mêmes médias qui expliquent que les propriétaires de grosses cylindrées sont de mauvais citoyens, coupables de non assistance à planète en danger, se félicitent publiquement de la vente d'un Airbus A 380 à un riche prince du pétrole. L'A 380 consommera au moins 1 800 litres de kérosène pour 100 km. De quoi décomplexer les 4X4 les plus polluants...

Johnny

L'idole des jeunes et de Nicolas Sarkozy, Johnny Hallyday, explique sans sourciller à l'hebdomadaire *Le Point* qu'il ne paye plus d'impôt sur la fortune et qu'il a des conseillers fiscaux chargés de réduire les sommes qu'il doit payer. « **Tout le monde le fait, non ?** » Euh... non ! Il y a quelques millions de Français qui n'ont pas les moyens d'avoir un conseiller fiscal et doivent subir l'imposition sans pouvoir y échapper. Et même quelques centaines de milliers qui paieront 17 euros pour acheter le dernier album de la vedette...

Rugby

Dans le quotidien *Le Monde*, c'est peut être l'une des clés de la défaite de la France lors de la Coupe du Monde de rugby que nous livre Frédéric Michalak : « **Des fois, sur certains trucs, on avait l'impression qu'il fallait jouer pour le président de la République !** ». Il faut croire que ça ne motive pas beaucoup !

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Nous sommes tous très affectés par la mort de Pierre Pujo mais nous devons continuer, en assurant la publication régulière du journal, le grand combat pour la France, qu'il a mené pendant des années.

Pierre Pujo disait combien ce journal est vital pour porter haut le drapeau de la France éternelle et de l'Action française. Le plus magnifique hommage que nous pouvons lui rendre est de continuer son œuvre.

Malgré votre générosité qui a permis de hausser le total de la souscription à près de 34 000 euros, il nous manque 20 000 euros, dont nous avons, compte tenu de

l'événement malheureux qui nous frappe, plus que jamais besoin pour sortir les prochains numéros. Merci de votre généreux et indispensable soutien.

Michel FROMENTOUX
Thibaud PIERRE

N.B. - Prière d'adresser les versements à
M^{me} Geneviève Castelluccio, L'Action

L'A.F. 2000 continue

Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 15

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; Vincent Claret-Tournier, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; Georges Delva, 50 ; René Vautrin, 25 ; Jean-Marc Venant, 10 ;

Jean Guillemin, 50 ; Claude Taggiasco, 100 ; Jacques Pradal, 40.

Légion des "Mille" : M^{lle} Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 150 ; anonyme, 300.

Pour les "60 Bougies" : Guy Baudier, 62 ; Jean Burghelle-Vernet, 60. "En hommage à Pierre Pujo", Philippe de Bezaudin, 60.

Total de cette liste : 980,64 €
Listes précédentes : 32 903,60 €

Total : 33 884,24 €
Total en francs : 222 246,73 F

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Politique de gribouille

Comment le président de la république, Nicolas Sarkozy(Zorro)zy, va-t-il se sortir du pétrin judiciaro-diplomatique de ce quasi-scandale d'État causé par les agissements inconsidérés de l'association humanitaire, l'Arche de Zoé ? L'on reste pantois devant les déclarations des protagonistes, qu'ils soient membres du gouvernement (voire proches de l'Élysée), avocats ou journalistes. Le chef de l'État, par ses discours gesticulatoires se livre à des pantomimes grotesques qui s'apparentent à la politique de gribouille.

Une diplomatie française peu crédible

L'on ne doit pas être étonné par une telle pantalonnade, dans la mesure où elle s'inscrit dans le droit fil de l'idéologie "a-souverainiste" voire apatride menée depuis plus de vingt ans par les gouvernements français de droite et de gauche. Au lieu de « continuer l'Histoire » (selon l'heureuse expression d'Hubert Védrine), la diplomatie française n'a eu de cesse de "baisser son froc", pour reprendre le mot que Michel Audiard avait placé dans la bouche du "Marginal", Jean-Paul Belmondo. Car c'est là que le bât blesse ! Dépossédée de sa souveraineté, inféodée à tous les conglomérats européens et internationaux de l'anti-France, la France ne voit plus qu'elle peut se retrouver en face de nations, fussent-elles ses anciennes

par **Aristide LEUCATE**

colonies, qui ont conservé tous les attributs de leur souveraineté et entendent bien ne pas s'en laisser compter sur ce chapitre. Totalement lobotomisé par le virus kouchnérobushiste du droit d'ingérence, notre pays finit par en oublier les usages et autres *gentlemen-agreements* du *ius gentium*. De ce point de vue, nous épousons parfaitement le point de vue de notre confrère, *Marianne*, qui vilipende « les dégâts de l'idéologie Kouchner » (n° 550, du 3 au 9 novembre), ce « **French doctor Folamour** » (si peu comique) de la diplomatie française. Comment peut-on croire sérieusement que le président de la République (privé, cette fois, du concours de sa femme Cécilia) ira quérir les ressortissants français de l'Arche de Zoé au Tchad ?

La main de la France ?

Si, par impossible, il y parvenait, l'opinion française et internationale ne pourrait s'empêcher de suspecter de sombres tractations politico-financières entre les deux pays. Certes, la diplomatie y perdrait ce que la raison d'État y gagnerait. Mais quand on sait ce que vaut la raison d'État en République...

Le ministre de la Justice tchadien, Albert Pahimi Padacké, soutenu par le chef de l'État, Idris Deby,

se retranche opportunément (et légitimement) derrière l'accord bilatéral d'entraide judiciaire passé entre la France et le Tchad le 6 mars 1976. Les juristes du Quai d'Orsay ne sont, cependant, pas au bout de leur peine. L'article 46 dudit Accord stipule, en effet, que « **l'extradition peut être refusée si l'infraction pour laquelle elle est demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou comme une infraction connexe à une telle infraction** ». *Quid* d'une infraction "politique" ? Le droit français répute catégoriquement cette catégorie d'infraction. L'État tchadien pourrait très bien considérer que le comportement délictueux (pour ne pas dire plus, le sacro-saint et fallacieux principe de la "présomption d'innocence" réduisant à sa portion la plus congrue notre liberté d'expression journalistique) de l'association humanitaire s'apparentait, au moment des faits, à des menées anti-gouvernementales. À ce propos, il n'est pas interdit de conjecturer l'hypothèse d'une action secrète de la France sur le *limes* du Tchad et de la province soudanaise du Darfour, d'autant que l'opération de rapatriement de cette centaine d'enfants africains vers la France n'est pas passée inaperçue et que, contrairement à ce que l'on s'évertue à nous faire croire, elle ne s'est pas effectuée sans quelques complicités officielles. Affaire à suivre...

aleucate@yahoo.fr

Les nouveaux négriers

Voilà un certain temps que nous par **Romain VINDEX**

nous ennuyions ! Les sordides co-cultures entre le hongre cornu et sa compagne par intérim n'avaient réussi qu'à distraire certains imbéciles plus préoccupés par les frasques libidineuses et éthyliques de telle ou telle célébrité que par l'avenir de leur pays. Le traité de Lisbonne passait sournoisement dans l'indifférence générale des médias cupides et complices. Les infirmières bulgares ne risquaient plus leurs têtes, bref l'ennui régnait en France.

25 octobre, la nouvelle tombe : 21 personnes, dont 9 Français, sont interpellés à Abéché à l'est du Tchad. Stupeur d'autant plus grande qu'il s'agit en parti de membres d'une ONG humanitaire "l'Arche de Zoé". Serait-ce du prêt à pleurer, idéal pour plumitifs malsains de torchons lacrymaux ? L'affaire libyenne se répéterait-elle ? Malheureusement pour les hordes humanitaristes baignant dans leur cholestérol et leur suffisance, toujours prêts à tapiner devant les objectifs pour bêler leur compassion, le 29 octobre les chefs d'accusation tombent : "enlèvement et escroquerie" pour les 9 Français et "complicité" pour les 9 Espagnols. Quel guigne pour les pleurnicheuses de tous bords, les héros semblent avoir du plomb dans l'aile... Peu à peu, les détails de l'affaire font surface et ne sont guère reluisants : sous couvert d'aide aux enfants du Darfour, les membres de l'association au-

raient enlevé 103 enfants (en les achetant à leurs

familles qui plus est) pour les ramener en France sans aucune autorisation tchadienne, où des familles les auraient accueillis. Qui plus est, ces dernières avaient aussi versé de l'argent pour recevoir ces rejets larvés.

Bref l'affaire sentait le sordide à plein nez et l'on n'était pas loin d'une traite négrière pour motif (ou sous couvert...) humanitaire. Pour nos bons cœurs français, la déconvenue semblait sévère et quelques hésitations se faisaient sentir. Fallait-il défendre ces gens ? Comment présenter cette pitoyable farce qui risquait d'avoir une suite houleuse ?

Bien vite pourtant la sauce médiatique commença à prendre : les accompagnants (journalistes, hôtesse et pilote) ne semblaient pas au courant des turpitudes néo-triangulaires de l'association. Que demander de plus : 3 martyrs de l'information, des personnes enfermées de manière inique ! Un fait divers relevant de l'ambassade de France au Tchad se transforme en scandale international !

Car cette affaire n'arrange pas seulement les broute-livres vendeurs de papiers à sensation, elle arrange aussi le président tchadien Idriss Deby bien content de fustiger à peu de frais la France, celui-ci n'ayant accepté qu'à contre-cœur le déploiement d'une force européenne autour du Darfour, à l'est du Tchad et en Centrafrique...

Quelle aubaine ! Voilà comment compromettre une affaire de grande envergure (dont l'imbécile droit d'ingérence de "taureau ailé" Kouchner sur lequel elle était fondée nous laissaient quelque peu sceptiques quant à son bien fondé) par la faute de stupides boy-scouts s'improvisant négriers des droits de l'homme.

Il fallut donc que le cornu élyséen s'en mêle : le 31 octobre, il réclamait la libération des journalistes français et des hôtesse, le 4 novembre accompagné de la canichonnesque secrétaire aux droits de l'homme Rama Yade, il faisait un saut éclair à Ndjamena pour ramener les 3 scribouillards et les 4 infortunées hôtesse au bercail. Bousculant toutes les traditions diplomatiques, notre président a encore brassé de l'air pour faire parler de lui... Pitoyable équipée : était-ce à lui d'aller rechercher des sous-fifres perdus en Afrique ? Je ne pense guère... Mais qui s'en soucie ? Sous le règne de Sarkozy, l'heure est au mouvement et non pas à l'action pondérée et réfléchie.

Actuellement, l'affaire semble se dégonfler aussi vite qu'elle a prise... Les différents canards n'en font plus leurs choux gras et l'on peine à trouver un encart y faisant référence... Le président reçoit les familles des "victimes"... En attendant, les membres de l'association sont toujours en geôle. Et l'extradition ne semble pas d'actualité. Qu'ils croupissent, les négriers ne nous font pas pitié. ■

ACTES DE RÉSISTANCE EN GUADELOUPE

Il n'y a pas que Guy Môquet !

Notre ami Édouard Boulogne, professeur de philosophie, politologue et écrivain, a dirigé de 1970 à 2004 le mensuel Guadeloupe 2000. C'est bien volontiers que nous reproduisons ici un article publié sur son blog au sujet de l'affaire Guy Môquet.

Le nom de la famille Bloncourt est très connu en Guadeloupe. Un peu avant la Seconde Guerre mondiale Elie Bloncourt, (grand blessé de la guerre 14-18) et sa famille s'étaient installés en Haïti avec, notamment leur fils Tony. L'oncle de ce dernier, Elie, aveugle de guerre, ancien député

socialiste de l'Aisne s'illustrera en fondant en 1941, la première revue socialiste clandestine *Socialisme et Liberté*.

En 1939, le jeune Tony fait ses études à Paris. Son trop jeune âge, et l'effondrement totale et rapide de l'armée française, ne lui permettent pas de prendre part aux combats de mai-juin. Mais aussitôt, il fait parti des jeunes qui se révoltent contre l'occupation, et très activement, à un moment où le PCF est un parti collaborateur. Après juin 1941, (rupture du

pacte germano-soviétique) le jeune Bloncourt fera partie des mouvements de résistance qui conduiront à son arrestation, puis à sa condamnation à mort et à son exécution le 9 mars 1942. Comme Guy Môquet et comme tant d'autres dans le même cas tragique, il écrira à ses parents la lettre émouvante qu'on peut lire ci-dessous.

Je tire ces renseignements de l'article d'André-Jean Vidal dans *France-Antilles* de ce jour, lui-même inspiré d'un article de Du-

nières Talis publié récemment dans le journal guadeloupéen *Les nouvelles Etincelles*. André-Jean Vidal pose la question : « **Le 9 mars 2008, lira-t-on aux lycéens de Guadeloupe la lettre de Tony Bloncourt à ses parents ?** ». Pourquoi pas en effet ? En ce qui me concerne, si je n'avais pas pris ma retraite de professeur de philosophie en juillet dernier, je l'aurais lue, de ma propre initiative, n'étant pas de l'avis de ceux pour qui un pays n'a point besoin de héros.

Édouard BOULOGNE

* <http://www.lescrutateur.com/>

« Papa sois fort, Maman, je te supplie d'être courageuse. Vous saurez la terrible nouvelle déjà, quand vous recevrez ma lettre. Je meurs avec courage, je ne tremble pas devant la mort. Ce que j'ai fait, je ne regrette pas si cela a pu servir mon pays et la liberté. Je regrette profondément de quitter la vie, parce que je me sentais capable d'être utile. Toute ma volonté a été tendue pour assurer un monde meilleur. [...] J'ai la certitude que le monde de demain sera meilleur; plus juste, que les humbles et les petits auront le droit de vivre plus dignement, plus humai-

nement. [...] Je suis sûr que vous me comprenez, papa et maman chéris, que vous ne me blâmez pas. Soyez forts et courageux. [...] Je pense à vous de toute ma puissance, jusqu'au bout, je vous regarderai. Je pleure ma jeunesse, je ne pleure pas mes actes. Je regrette aussi mes chères études, j'aurais voulu consacrer ma vie à la science. Que Coucoute continue à bien travailler, qu'il se dise que la plus belle chose qu'un homme puisse souhaiter, c'est d'être utile à quelque chose. Que sa vie ne soit pas égoïste, qu'il la donne à ses semblables quelle que soit leur

race, quelles que soient leurs opinions. S'il a la vocation des sciences, qu'il continue l'œuvre que j'ai commencé d'entreprendre ; qu'il s'intéresse à la physique et aux immortelles théories d'Einstein, dont il comprendra plus tard l'immense portée philosophique. (...) Maman chérie je t'aime comme jamais je ne t'ai aimée. Je sens maintenant tout le prix de l'œuvre que tu as entrepris à Haïti. Continue d'éduquer ces pauvres petits Haïtiens. Donner de l'instruction à ses semblables est la plus noble tâche ! Papa chéri, toi qui es un homme et un homme fort,

console Maman. Maman Dédé chérie, tu as la même place en mon cœur que Maman. Tous vivez en paix et pensez bien à moi. Je vous embrasse tous bien fort comme je vous aime. Tout ce que j'ai comme puissance d'amour en moi passe en vous. Papa soit fort, Maman, je te supplie d'être courageuse. Maman Dédé, toi aussi. Mon vieux Coucoute et mon vieux Gérald, je vous embrasse bien fort. Il faut aussi, embrasser maman Tata bien fort. Pensez à moi. Adieu !

Votre petit Tony

EUROSCEPTIQUE ?

La partie n'est pas encore gagnée pour les promoteurs du Traité modificatif européen. Si la majorité des États membres de l'Union envisagent une ratification par voie parlementaire, ce n'est pas le cas de l'Irlande, tenue par sa constitution de passer par une procédure référendaire.

Alors qu'une consultation pourrait être organisée en mai 2008, un sondage réalisé par l'institut TNS pour le quotidien Irish Times auprès d'un millier de personnes a révélé le 5 novembre que seuls 25 % des Irlandais pensaient voter "oui", tandis que 12 % seraient certains de voter "non", les indécis représentant 62 % des sondés.

Mouton noir irlandais

Ces chiffres traduisent une baisse du soutien accordé par l'opinion aux projets de réforme des institutions européennes, puisqu'en 2005, 46 % des Irlandais interrogés s'étaient prononcés en faveur du défunt traité constitutionnel, contre 12 % qui y étaient hostiles.

En 2001, l'Irlande avait déjà perturbé le processus de ratification du traité de Nice, rejeté lors d'un premier référendum... D'autres pays pourraient compliquer – voire empêcher – l'adoption définitive du traité de Lisbonne, la tenue d'un référendum faisant l'objet de débats au Danemark et aux Pays-Bas.

Épée de Damoclès

En France, la question semble tranchée, mais l'Europe risque de s'attirer les foudres du public, pour l'heure plutôt apathique, en provoquant notamment la grogne des pêcheurs et des industriels. Les premiers pourraient se voir priver de l'aide que leur a promise – sans doute un peu hâtivement – le président de la République en vue de compenser la hausse du prix du pétrole. Toujours la sacro-sainte concurrence défendue de façon dogmatique par des fonctionnaires européens trop zélés... Quant aux seconds,

ils souffrent de la force de l'euro, dont la parité avec le dollar serait pour EADS « une épée de Damoclès » ; « chaque fois que le dollar perd 10 centimes, nous perdons à terme plus d'un milliard d'euros », a déclaré Louis Gallois au micro de BFM le 8 novembre ; le président du groupe aéronautique européen juge la situation « insupportable ». Ratifié ou non, le traité modificatif n'y changera rien.

G.D.

GÉORGIE

L'arroseur arrosé

par **Pascal NARI**

Il y a quatre ans, la "Révolution rose", la chute d'Edouard Chévarnadzé et l'arrivée au pouvoir du charismatique Mikhaïl Saakachvili avaient soulevé un immense espoir de changement et de réforme en Géorgie, cette ancienne république de l'URSS, terre natale de Staline.

L'agitation est contenue par la force, l'état d'urgence est en vigueur... La Géorgie est revenue à sa situation de la fin de l'époque Chévarnadzé.

Saakachvili, alors âgé de 35 ans, formé à Harvard, avocat exerçant aux États-Unis, tout acquis à Washington, avait certes entrepris quelques réformes économiques libérales. Des capitaux étrangers étaient venus s'investir en Géorgie. L'aspect de Tbilissi, capitale du pays, a quelque peu changé, mais la politique de plus en plus autoritaire du président, l'octroi de bases militaires aux Américains, un alignement trop visible sur Washington et la politique de confrontation engagée avec Moscou ont entamé le prestige et l'aura des premiers jours.

Pression populaire

L'entourage et les proches de Saakachvili sont ouvertement accusés de corruption. Le vide se fait autour de lui. Son ministre de la Défense Okrouachvili, poussé à la démission après quelques autres, est mis en prison puis libéré sous la pression populaire. Un autre chef de l'opposition connaît le même sort et aurait même été menacé de mort par l'entourage présidentiel.



La capitale Tbilissi a quelque peu changé, mais la politique du président a entamé le prestige et l'aura des premiers jours.

l'état d'urgence est décrété, la censure instaurée ; il y a des centaines de blessés, les opposants sont arrêtés massivement. Le pouvoir accuse Moscou d'être à l'origine des désordres. La "Communauté internationale" proteste mollement ; le régime géorgien, mondialiste, anti-russe, est trop lié à Washington pour qu'on veuille le gêner. On le ménage autant que faire se peut : la politique d'indignation sélective tellement coutumière aux bonnes âmes et tant de fois pratiquée marche à plein régime.

Héritage désastreux

Néanmoins, Saakachvili, devant la pression populaire, a dû reculer. Le scrutin présidentiel a été avancé, mais l'opposition est

muselée, sa presse censurée. On ne voit pas comment des élections libres pourraient intervenir dans ces conditions.

Au moment où nous écrivons, ce lundi matin, nous en sommes là. L'agitation est contenue par la force, l'état d'urgence est en vigueur. La censure aussi, et les prisons regorgent d'opposants. Voici la Géorgie revenue à sa situation de la fin de l'époque Chévarnadzé, ou presque. L'élection présidentielle promise pour le 5 janvier aura-t-elle lieu dans des conditions convenables ? On pourrait en douter.

Il est dans l'intérêt de la Géorgie d'éviter un alignement systématique sur Washington, et de tenir compte de sa position géopolitique. L'afflux de capitaux dans certains secteurs "mondialisés" (tourisme, pétrole) ne suffit pas à faire le bonheur de la majorité qui ne voit rien venir. De même, la libéralisation du commerce extérieur s'est traduite par une aggravation du chômage, et la faillite de nombreuses entreprises traditionnelles, ainsi que par des difficultés croissantes pour des secteurs entiers de l'économie.

Saakachvili n'est peut-être pas responsable de tout, on ne sort pas si facilement et surtout si rapidement de l'héritage désastreux de l'époque soviétique. Mais l'alignement aveugle sur Washington ne semble pas être la solution. ■

KOSOVO

Présence serbe écartée

■ La dernière proposition du groupe de recherche d'une paix éventuelle, composé des États-Unis, de l'Union européenne et de la Russie sous l'obédience des Nations Unies semblerait abandonner l'idée d'indépendance formelle du Kosovo mais écarterait toute présence serbe dans ce territoire. Il pourrait se dégager cette large autonomie prévue par la directive 1244 de l'O.N.U.

Il n'est pas pensable que la Serbie ne maintienne pas la présence de son armée pour contrôler les frontières avec l'Albanie, la Macédoine et le Monténégro, que la protection des minorités

ne soit assurée ainsi que la protection des monuments et monastères, gage du futur tourisme. En ce qui concerne toutes les autres affaires (santé – éducation – police intérieure – affaires économiques, etc.) elles pourraient être confiées au gouvernement de la province du Kosovo. L'O.N.U. avec l'Union européenne continueraient à maintenir une présence sans pour autant subventionner inutilement l'économie de cette province dont le délabrement économique a, outre des causes conjoncturelles, une cause de base : celle de la surpopulation. Une ouverture à

une émigration tant définitive que temporaire est indispensable.

C'est pourquoi les pays d'émigration traditionnels États-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud, Brésil, etc. devraient être associés. En ce qui concerne les pays européens, des débouchés et du travail devraient faire l'objet d'une étude pour recevoir ce surplus de population avec des contrats temporaires ou à moyenne durée. Cette organisation devrait être un objet prioritaire pour les vingt-sept États de l'Union européenne.

Gérald BEIGBEDER

PAKISTAN
L'horizon va-t-il s'éclaircir ?

Le dimanche 11 novembre, l'état d'urgence décrété par le généra-président Musharraf au Pakistan restait toujours en vigueur. La censure n'a pas été levée. Un certain nombre d'opposants étaient toujours en prison.

Cependant, le président a fait des concessions susceptibles d'aboutir à l'apaisement. Il accepte de ne pas cumuler la fonction de président, s'il est confirmé dans ce poste, avec celle de commandant en chef, et il a fait lever la mise en résidence surveillée de M^{me} Benazir Bhutto.

Apaisement

Celle-ci a commencé sa campagne électorale puisque le scrutin législatif de janvier a été maintenu, et Washington espère toujours que son "ticket" Musharraf-Bhutto va apporter la paix et la démocratie au Pakistan. Rien de moins sûr ni immédiatement, ni à moyen terme, même si le recul tactique de Musharraf et de l'armée peut apaiser quelque peu les esprits.

Les élections de janvier prochain auront-elles lieu ? Seront-elles vraiment libres et sans tache ? Benazir Bhutto en sortira-t-elle vainqueur ? Si elle est renommée Premier ministre, pourra-t-elle constituer le tandem souhaité par Washington, et que fera l'armée ? Cette formule sera-t-elle à même de vaincre le terrorisme islamiste dans le pays ?

Voilà des questions sans réponse actuellement. Une chose nous semble certaine : que cela soit au cours des prochains jours ou plus tard, si la situation s'aggrave, l'armée interviendra "vraiment", promettra d'instaurer la démocratie, la prospérité et l'ordre et tout recommencera dans quelques années... Ainsi vont les choses au Pakistan.

P.N.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

Bulletin d'abonnement en page 14

L'A.F. REÇOIT

Emmanuel Pochet, ancien officier, est responsable de l'association Amitié Franco-Karen. Il a bien voulu accorder à l'un de nos amis cet entretien sur le sort d'un



peuple admirable de courage et de fidélité, mais ignoré des "grandes consciences" d'aujourd'hui. Nous l'en remercions bien vivement.

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – Pouvez-vous nous présenter votre association et son combat ?

EMMANUEL POCHET – L'association Amitié Franco Karen a été créée en 1991 grâce au commandant Pierre Guillaume. Nos objectifs sont multiples. Nous sommes les porte-parole de l'Union Nationale Karen en France. Nous favorisons l'implantation d'ONG françaises en Thaïlande et en Birmanie au profit des populations Karens en privilégiant toujours les actions qui enrachent et qui permettent le maintien des Karens sur leurs terres. Nous coordonnons des actions ponctuelles de soutien dans différents domaines : médical, éducatif, informatique, communication...

Nous avons organisé de nombreuses visites de dirigeants karens en France qui ont pu ainsi rencontrer des personnalités du monde caritatif, politique et religieux. Nous avons également monté plusieurs projets d'assistance, dans des domaines variés, sur le territoire Karen.

L'AF 2000 – Depuis 1949, le peuple Karen est en résistance, quelle est son histoire récente ?

E.P. – Alors que les Birmans sont d'origine indo-tibétaine, les Karens sont originaires de Mongolie. Ils possèdent leur propre langue et leurs propres traditions. Au cours du XIX^e siècle, contrairement aux autres ethnies de Birmanie, ils ont été largement convertis à la foi chrétienne par des pasteurs américains et par des prêtres catholiques venus d'Europe. Durant la période coloniale, profitant des antagonismes ethniques, les Anglais se sont largement appuyés sur le peuple karen pour assurer la stabilité de leur colonie.

La Seconde Guerre mondiale et l'arrivée des troupes japonaises ont encore accentué les rivalités entre Karens et Birmans. Les Birmans, dont le père du prix Nobel de la paix Aung San, se sont globalement alliés aux forces japonaises alors que les Karens sont restés fidèles à la couronne britannique.

Extrême urgence

La fin de la Seconde Guerre mondiale les a laissés prisonniers des frontières tracées par les Britanniques et en proie à la vengeance des Birmans qui s'est traduite à partir de 1949 par des exactions et des massacres. En réponse, ils créent le gouvernement de Kawthoolei le 14 juin 1950 et l'Armée Nationale de Libération Karen le 5 juillet de cette même année.

Depuis cette date ils mènent pour la défense de leur foi et de leur culture un combat inégal mais obstiné qui leur a valu le surnom de *Chouans de Birmanie*.

L'AF 2000 – Des camps de réfugiés de la frontière thaïlandaise aux maquisards lancés dans un combat disproportionné, les Karens apparaissent de plus en plus comme « un peuple qui crève dans l'indifférence générale » selon les mots d'un officier de la guérilla. Une situation d'extrême urgence...

E.P. – Un peuple qui crève mais un peuple qui se bat, fidèle à la devise que l'on voit parfois écrite sur les postes de contrôle du Kawthoolei : *Mourir en combattant vaut mieux que vivre en esclave*.

Oui, les Karens payent cher le prix de leur insoumission : entre 400 000 et 500 000 villageois obligés de fuir vers la Thaïlande pour échapper à la mort ou au travail forcé, des dizaines de tués chaque mois par les colonnes birmanes, les mines, l'absence d'accès aux soins les plus élémentaires, les églises brûlées, les familles chrétiennes prises en otages et exécutées en représailles des attaques menées par l'armée de libération karen.

L'AF 2000 – Comment expliquer cette indifférence générale et la passivité – voire la complicité de la "communauté internationale" ?

E.P. – Les événements des dernières semaines ont bien suscité l'indignation de ce que l'on nomme la communauté internationale. Malheureusement, la Birmanie est la chasse gardée de la "diplomatie" chinoise. Dès lors, quel est le poids de la morale dans une balance où des intérêts financiers colossaux sont en jeu ? La réponse est malheureusement toujours la même.

Depuis une dizaine d'années l'afflux de devises généré par l'exploitation de gisements gaziers et le développement du tourisme

a permis à la junte de renforcer et de moderniser son armée. De 200 000 hommes en 1988, année de la première répression sanglante, l'armée birmane a été portée à 500 000 hommes aujourd'hui. Ce développement a été rendu possible grâce aux investissements de sociétés étrangères, dont Total qui justifie sa présence en avançant un argument d'un extraordinaire cynisme : "l'engagement constructif" profitable au peuple birman. Notion clairement dénoncée par Aung San Suu Kyi qui déclare : « **La firme Total est devenue le principal soutien du système militaire birman** ».

Remobilisation

L'AF 2000 – Peut-on espérer une issue favorable au mouvement d'opposition à Rangoon, quel regard portez-vous sur les événements ?

E.P. – Malheureusement l'armée birmane est un redoutable outil de répression. Elle a tiré les enseignements des manifestations de 1988 qui ont abouti à des massacres causant plus de 3 000 morts. Les généraux sont passés maîtres dans l'art de tromper une communauté internationale qui, parce qu'elle est impuissante, ne tardera pas à renvoyer les combattants karens et l'opposition birmane dans les oubliettes de l'actualité spectacle. Cela étant dit, si vingt années de combat nous ont appris à être circonspects, l'espérance ne nous a pas quittés et les derniers événements ont eu le mérite de remobiliser des combattants qui avaient grandement besoin d'une nouvelle impulsion.

L'AF 2000 – Dès aujourd'hui, comment nos lecteurs peu-

vent-ils apporter leur soutien à la cause karen ?

E.P. – Le combat du peuple karen est emblématique du combat d'un peuple pour son identité, sa religion, sa culture et ses traditions. Les Karens possèdent ce que la majorité de nos compatriotes ont perdu : la foi et la volonté de combattre. Que pouvons nous leur donner en échange de ce remarquable exemple ?

Les formes d'engagements peuvent être variées et toutes les initiatives sont les bienvenues. Toutes les bonnes volontés peuvent se manifester en envoyant un courrier électronique à l'association à l'adresse suivante : info@amitie-franco-karen.org.

Le commandant Guillaume

L'AF 2000 – Enfin, peut-être quelques mots à propos du commandant Guillaume, qui nous a quittés il y a maintenant cinq ans - sans que cette amitié franco-karen n'aurait peut-être pas pu voir le jour ?

E.P. – Quand la Providence m'a fait rencontrer le commandant Guillaume je rentrais d'un long séjour au Kawthoolei et je voulais continuer à mener, en France, le combat commencé en Birmanie. Ému par le sacrifice consenti par de jeunes Français morts en combattant aux côtés des Karens, et aussi probablement par la pureté de la cause, il a accepté, sans hésiter, comme on monte à l'assaut, de devenir président de l'association Amitié Franco-Karen. Homme d'honneur et de fidélité, infatigable combattant de la plus grande France, il voyait dans la lutte du peuple karen non pas un combat exotique et désuet mais un exemple dans lequel nous devions puiser la force de mener nos propres combats.

Propos recueillis par Pierre SAINT SERVANT

* Le site Internet de l'association : www.amitie-franco-karen.org

BELGIQUE

Une opération de réanimation

■ « **La France se meurt, jeune homme. Ne troublez pas son agonie** » laissait tomber, la lippe désenchantée, Renan au jeune Barrès. Ne pourrait-on pas en dire de même, avec davantage de raison, de la Belgique ?

Comme préalable à la formation de tout gouvernement les partis flamands exigent la scission de l'arrondissement de Bruxelles Hal Vilvorde. En clair, il s'agit de parachever l'épuration ethnique et linguistique. De faire en sorte que nulle part en Flandre, sur sol flamand, un francophone ne puisse être jugé par une cour francophone, ni puisse voter pour un candidat francophone. Non seu-

lement tous les partis francophones s'insurgent à cette idée, mais il y a plus. Ils redoutent que ce parachèvement soit celui d'une frontière linguistique pouvant se muer en frontière d'État si la Flandre prend son indépendance.

Le vote survenu l'autre jour en commission de l'Intérieur en est une préfiguration. Les francophones ont quitté la séance, les néerlandophones, à l'exception d'une abstention écologiste, à l'unanimité ont voté la scission.

Selon les politologues "un point de non-retour" a été franchi. Cela est indéniable. Reste que si la Belgique n'était pas ce qu'elle est tout paraîtrait simple.

— par —
Luc BEYER de RYKE

Dans la désolation des uns, l'insolente joie des autres, le velours noir parsemé des larmes d'argent du deuil pourrait être tendu.

Qu'en est-il ? Le vote ne débouche pas sur une décision exécutoire. Les francophones disposent d'un arsenal législatif et institutionnel de protection. La procédure est longue. Elle peut s'étirer, s'éterniser. En bonne logique le formateur Yves Leterme, aurait dû être déchargé de sa mission. Il continue. Avec l'aval des francophones qui pourtant ne l'aiment pas.

Ce sont les rôles inversés. Après avoir commis leur "coup de force", les partis flamands s'abstiennent de triomphalisme. Les éditorialistes de la presse flamande font grise mine. En ajournant de semaine en semaine le vote sur la scission de Bruxelles Hal Vilvorde les Flamands en faisaient une épée de Damoclès. Le vote obtenu, sans surprise du fait de leur majorité, les Flamands se sont désarmés. B.H.V. est renvoyé aux calendes grecques. Ce qui laisse les francophones indignés et.. ravis. Après tant de jours de crise on peut reprendre la négociation à zéro, reléguer les problèmes ins-

titutionnels et parler de l'économie et du social.

C'est ce que souhaite le Roi. Il a fait valoir à Yves Leterme qu'à ses yeux la première des priorités était de constituer un gouvernement.

Il a chargé les présidents des Assemblées, la Chambre et le Sénat de réfléchir aux réformes institutionnelles.

C'est une entreprise de réanimation pour un pays à bout de souffle. Elle remet en mémoire ce qu'un premier ministre socialiste, Achille Van Acker disait il y a plus d'un demi-siècle : « **La Belgique a besoin de monarchie comme de pain** ». ■

CES LOBBIES QUI ÉTOUFFENT LA FRANCE

SAVOIR DIRE NON

La démocratie, en France, est le règne de l'opinion, donc celui des groupes de pression et des lobbies qui s'arrogent le droit de formater les esprits.

par **Michel FROMENTOUX**

Comme en outre elle s'obstine à déraciner les Français en supprimant ou affaiblissant les communautés naturelles, celles du sang, celles du métier, celles du sol, elle rend les individus toujours plus fragiles face aux agissements surnois des spécialistes du bourrage de crânes.

« L'individu sans lien, disait Maurras, est devenu poussière. Des organisations étrangères dès lors n'ont cessé de grandir et de s'enraciner dans la société française ; car leur discipline intérieure se maintenait et s'affermait à la faveur de notre émiettement. La doctrine démocratique qui fait de l'État une providence, du citoyen l'administré et le pensionné est leur plus puissant instrument de propagande et de conquête. »

Le tableau que dresse ce dossier de la situation actuelle est plutôt noir. La France semble être prise comme dans un étau et ne plus pouvoir respirer librement par ses propres organismes politiques et sociaux. Il faut voir la dure réalité en face, mais cela ne doit pas nous conduire à baisser les bras, ni à nous résigner. Une nation qui veut réellement vivre ne se laisse pas anéantir sous le joug de simples forces mercantiles et affairistes. Elle doit savoir puiser dans les enseignements de son passé, dans ses trésors spirituels et culturels accumulés par les générations, la force de dire non et toujours non et de faire respecter sa personnalité.

L'exemple de sainte Jeanne d'Arc qui, sans se laisser intimider par les lobbies bourguignons déjà européistes, et même les ignorant, alla droit à Reims pour réaffirmer la seule vraie légitimité, celle d'un roi fort et indépendant protégeant les libertés du pays, doit sans cesse nous guider dans l'épreuve. ■

PARLEMENT

Les intérêts particuliers d'abord

par **Arnaud NAUDIN**

Colloques du groupe d'étude sur la santé financés par des entreprises pharmaceutiques, *idem* pour celui sur la chimie avec l'intervention de grands groupes industriels, des badges d'accès à des zones réservées du Palais-Bourbon confiés à des lobbyistes, l'édifiant et instructif ouvrage des journalistes indépendants Hélène Constanty et Vincent Nouzille, *Députés sous influences* (1), montre une des réalités du travail des députés bien éloignées de la défense de l'intérêt général.

Du débat sur le téléchargement à ceux sur le budget de la Défense, sans oublier la réforme de la politique agricole ou l'évolution de la loi littoral, les parlementaires, sont le jouet, conscient ou non, de groupes de pression qui ne visent qu'à assouvir leurs intérêts propres.

Les élus de la nation sont, en effet, soumis, et acceptent même pour beaucoup de n'être qu'un intermédiaire de groupes particuliers qui visent à adapter les lois pour défendre leurs seuls intérêts, économiques, culturels, philosophiques, etc. De plus, beaucoup de parlementaires ne favorisent que leur circonscription et leur implantation locale, en cumulant les mandats de maire, conseiller général, régional, président de structure d'intercommunalité, etc.

Obsédés par leur réélection

L'on assiste ainsi, notamment sur la mandature 2002-2007, à une explosion d'amendements, sans parler des commissions *ad hoc*, ne visant qu'à donner un caractère législatif, donc général, à une situation particulière. Vignerons, médecins, chasseurs, buralistes, hôteliers, tous assaillent les députés pour obtenir le cadre qui défend voire promeut leurs activités. Sans oublier les parlementaires qui se mettent au service de leur métier d'origine. La liste est longue où les débats à l'Assemblée nationale ou au Sénat sont complètement encadrés par les lobbies (au sens de groupes de pression).

Selon Hélène Constanty et Vincent Nouzille, ceux-ci « mieux organisés, [savent] faire passer

leurs messages auprès de leurs porte-voix. La plupart ont créé en leur sein des directions des "affaires publiques" ou des "relations publiques" chargées des rapports avec les élus. À Paris, une trentaine de cabinets se sont spécialisés dans le lobbying, avec des plans de communication sophistiqués et des experts venus de la publicité ou recrutés directement à l'Assemblée. De nouveaux groupes d'expression apparaissent pour promouvoir les intérêts des consommateurs, d'associations et d'organisations militantes. » Si chaque élu peut consciemment refuser ces sollicitations et pressions, parfois inamicales (plusieurs exemples sont donnés de menaces à peine voilées), les lobbies arrivent à conditionner certains députés. « L'esprit de leur corps d'origine ou la proximité avec un secteur économique conduisent des parlementaires à "porter" les revendications de ceux qui les contactent. Obsédés par leur réélection, ils mettent un point d'honneur à relayer les souhaits émanant de leur circonscription, quelle qu'en soit la source. » On parle ainsi facilement d'amendements Medef, Areva, etc.

L'importance de ces groupes de pression est donc d'ordre structurel. Le principe électoral, tel qu'il est encadré par le parlementarisme, oblige tous les candidats à promettre beaucoup pour obtenir le maximum de suffrages, devenant les obligés de réseaux et de structures locales en cas d'élection. Phénomène accru par le cumul des mandats. Cumul qui semble, pour les deux journalistes, être l'obstacle majeur à la lutte contre le lobbying. Pour expliquer cet état de fait, les auteurs citent également la fin du clivage droite-gauche, qui ferait que chaque élu ne défend plus que des intérêts particuliers et non des choix dictés par sa vision du monde. D'où parfois des affrontements "violents" entre élus d'un même groupe mais qui s'opposent sur des questions comme la santé, les choix diplomatiques, etc.

Autre cause du développement du lobbying : l'importance de croissante du droit communautaire européen dans le droit français. L'Assemblée nationale et le Sénat ne sont plus que des chambres d'enregistrement et d'adaptation des lois décidées à Bruxelles et à Strasbourg. D'où la pression des lobbies pour que les parlementaires amendent les lois d'origine européenne pour qu'elles aillent dans un sens qui leur convient. Or, les textes communautaires sont eux-mêmes soumis à l'action des groupes de pression installés à Bruxelles et à Strasbourg...

La soi-disant représentation nationale n'est donc qu'un leurre. À croire que ce lobbying permet de voir ce qu'il y a derrière le spectacle de la souveraineté nationale incarnée par le peuple et sa représentation parlementaire. À savoir, le vide et l'affrontement stérile et néfaste entre groupes...

De plus, des domaines stratégiques et vitaux pour l'intérêt général (défense, diplomatie, santé, intelligence économique), qui devraient être au-dessus des ces conflits, sont malheureusement sous la coupe des lobbies.

Mettre fin à l'hypocrisie

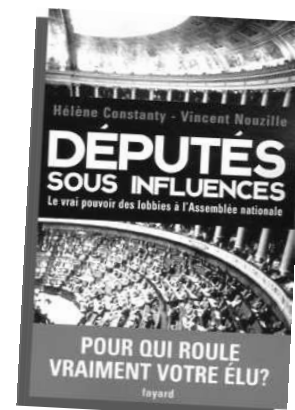
Pour Hélène Constanty et Vincent Nouzille, « le débat sur la transparence et la régulation du lobbying au Parlement mérite d'être lancé. Des députés le réclament. Les professionnels également. » Des associations de lobbyistes, comme l'Association française des conseils en lobbying (AFCL), ou l'Association française des conseils en affaires publiques (AFCAP), souhaitent, en effet, officialiser la présence des groupes de pression à l'Assemblée nationale ou au Sénat. À la différence des États-Unis, de l'Allemagne, de Bruxelles ou de Strasbourg, la France ne reconnaît pas la présence des lobbies au sein des deux chambres du Parlement. Or, les présidents respectifs de l'Assemblée nationale et du Sénat, il y a une dizaine d'années, Philippe Séguin et René Monory, n'ont pas voulu mettre fin à cette hypocrisie. « Les élus disaient craindre un déferlement des groupes de pression à proximité de leurs hémicycles. [L'AFCL] est revenue à la charge plusieurs fois. Sans succès. Cela n'a pas empêché le déferlement redouté, mais il s'est fait de manière anarchique ! », indiquent les deux journalistes. Quant à l'AFCAP, elle réclame « une réglementation spécifique et la transparence des activités de lobbying ».

Les Saint-Just de la république vertueuse

À ces deux associations de lobbyistes s'ajoutent des structures et des parlementaires, souhaitant défendre la république en la dotant de bases et de cadres vertueux. Ces Saint-Just, que sont Arnaud Montebourg ou l'association Anticor (2), rêvent d'une république idéale qui ne pourra jamais exister. Comme indiqué plus haut, en effet, la nature même du régime étant l'électoralisme, les groupes de pression ou les réseaux encadreront toujours les élus qui ont besoin de telles structures pour obtenir un

mandat, même s'il faut passer par la comédie de la conquête des suffrages. Ensuite, les pays ou les structures qui ont reconnu officiellement la présence des lobbies doivent sans cesse être plus coercitifs dans l'organisation du travail entre élus et groupes de pression.

La république, V^e, VI^e, ou XX^e du nom est irréfutable. Qui plus est, le régime parlementaire refuse aux structures sociales (syndicats, corps de métiers, organisations patronales...) d'avoir leur propre "parlement", où les débats et arbitrages nécessaires se feraient loin des groupes de pression idéologique et loin de la démagogie électorale. L'on peut aisément transformer les deux chambres actuelles. L'une serait un véritable conseil économique et social, regroupant syndicats de salariés et syndicats patronaux, corps de métiers, branches d'activités qui se préoccuperaient de l'activité économique et des questions sociales. La seconde chambre, elle, serait celle des ré-



gions de France. Elle aurait pour tâche de coordonner les intérêts locaux pour aller dans le sens de l'intérêt général. Elle serait le représentant des parlements régionaux au niveau national. Et ce pour rendre le maximum de libertés aux Français.

Les grandes questions stratégiques, c'est-à-dire le domaine régalién, restent du domaine de l'État et du gouvernement, car elles ne peuvent être tranchées par des groupes de discussion. Et cet État doit être impartial, au-dessus des partis, avec à sa tête un arbitre: le roi. En outre, au nom de la défense de nos intérêts stratégiques, certaines questions doivent être impérativement prises en compte par l'État comme l'intelligence économique, la constitution de grands groupes industriels avec son aide, non pour favoriser les intérêts de quelques-uns, mais pour promouvoir ceux de notre nation. ■

(1) Hélène Constanty et Vincent Nouzille : *Députés sous influences - Le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée nationale*. Fayard, Paris, 2006.

(2) anticor.wordpress.com
À consulter également, Florence Autret : *Les manipulateurs - Le pouvoir des lobbies*.



Des lobbies au gouvernement mondial

par
Aristide LEUCATE



WTO OMC

On trouve des membres
du Siècle ou de la Trilatérale
au sein de l'OMC...

Les États contemporains, même (et surtout) ceux qui, en apparence, ont conservé leur indépendance nationale, sont-ils pour autant encore souverains ? Les gouvernants de pays comme la Suisse ou Israël, le Venezuela ou le Japon, l'Afrique du Sud ou la Norvège gouvernent-ils effectivement, c'est-à-dire détachés de toute subordination économique ou morale à des organisations internationales officielles (à l'instar de l'Organisation des Nations unies et de ses satellites ou de celles à compétence régionale comme l'Union européenne) comme officieuses ? Eu égard à la place grandissante des traités et accords internationaux, notamment dans les domaines commerciaux et financiers, quasiment tous les États du monde, y compris ceux qui sont soumis à des mesures internationales de rétorsion (embargos militaires et commerciaux par exemple), sont "dépendants" d'un contexte international de plus en plus prégnant sur les plans juridique et politique.

Absence de complot

La réponse, en revanche, est moins simple, s'agissant des officines officieuses et de la nature comme de l'intensité des relations qu'elles entretiendraient avec les États et, plus précisément, leur gouvernement. C'est à bon droit, par exemple que l'on a pu s'interroger sur les connivences pouvant exister entre la mouvance Al-Qaida (et son chef insaisissable, Oussama Ben Laden) et l'État d'Israël et les États-Unis, son mentor et bailleur de fonds. L'objectif ? Endiguer l'expansionnisme islamique en Occident en criminalisant, autant que possible, l'ennemi arabo-musulman et ses séides. Loin de nous l'intention de tout expliquer par la théorie du complot. Comme l'a si bien montré Frédéric Rouvillois dans la revue *Les Epées* (n° 19, avril 2006), cette théorie vise un ennemi abstrait et éthéré qu'il convient de démasquer ; elle est à la fois légitime (en ce qu'elle fonde et jus-

tifie le discours dominant) et simpliste (car elle occulte délibérément ou inconsciemment la complexité du réel). Néanmoins, force est d'admettre et d'observer, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes, que nos sociétés actuelles, bien que saturées d'informations de toutes sortes, sont pourtant caractérisées par une opacité rendant malaisée la lisibilité autant que la compréhension de la politique nationale et internationale. Ce défaut de transparence, sans avoir été initialement voulu, sert, malgré tout, utilement les intérêts des divers "think tank" (littéralement, "réservoirs de pensées") et autres groupes de pression aux allures de sociétés secrètes. En somme, pour gouverner sans être dérangé par des mouvements d'opinion ou des sautes d'humeur populistes, demeurons à l'abri des regards soupçonneux dans lesquels se lit une frénésie de contrôle démocratique.

Des réseaux puissants

Ce n'est pas céder, en effet, à la paranoïa conspirationniste que d'affirmer l'existence d'une "internationale" de ce que d'aucuns dénomment les "maîtres du monde". Ces hommes et femmes d'influence, parce qu'ils sont placés aux endroits stratégiques de la gouvernance économique, politique ou scientifique, détiennent incontestablement une part du pouvoir mondial. Mais si ce "situationnisme" est une condition nécessaire, il n'est, cependant, pas suffisant. Encore faut-il que ces décideurs soient partie intégrante de réseaux aux ramifications particulièrement précises et nombreuses pour les relier entre eux, sans pour autant sacrifier à une démarche pyramidale ou centralisatrice. Suivant le principe des cercles concentriques, allié à la méthode de la toile d'araignée, les réseaux d'influence finissent par couvrir la quasi-totalité de la planète, et ce, quel que soit le domaine d'intervention. Insidieusement, se met donc en place un gouvernement mondial, qui, certes, n'avance pas à visage dé-

couvert et sous cette qualification orwelienne, mais agit toujours de concert, au service d'une idéologie de l'universel dont les origines philosophiques sont multiples (toutes empreintes, nonobstant, de l'idéologie des Lumières). Quoi qu'il en soit, au pouvoir déclinant des gouvernements nationaux s'est substitué (souvent avec la complicité active de ceux-ci, par bradage systématique de pans entiers de souveraineté) un nouveau pouvoir, subtil, planétaire et global, échappant complètement au contrôle des peuples. Les citoyens des nations développées, conditionnés par le réflexe consuméro-pavlovien du démocratisme, continuent mécaniquement d'élire des responsables d'institutions nationales alors que le pouvoir réel a été déplacé sournoisement vers de nouveaux centres. C'est ainsi que, sans surprise, le Béhémoth démocratique s'est accouplé au Léviathan oligarchique du gouvernement planétaire.

Talon d'Achille

En outre, il est remarquable de constater que ces groupes d'influence s'entremêlent étroitement avec des cénacles plus notoires. Les uns et les autres se complètent sans jamais se concurrencer. Certains gouvernements peuvent, sans hésitation, être considérés comme des groupes d'influence *sui generis*, les États-Unis en constituant un exemple archétypique. Il n'est donc pas étonnant de trouver des membres du Siècle ou de la

Trilatérale au sein d'institutions ayant pignon sur rue, comme la Commission européenne ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la grande majorité d'entre eux se recrutant dans le puissant groupe de Bilderberg. De même que l'on retrouve des représentants américains et français siégeant dans les mêmes instances (Forum de Davos, par exemple), alors que leurs intérêts politiques et économiques sembleraient apparemment divergents. De plus, les interconnexions sont tellement denses qu'il en résulte une confusion entretenue entre les lobbies industriels et économiques et les décideurs politiques. Ainsi, il n'est guère surprenant que l'Accord multilatéral sur l'investissement (un faux AMI, en quelque sorte, négocié sous l'égide de l'OMC et qui prône, entre autres, le bannissement de toutes les entraves aux échanges économiques et commerciaux), ou encore la directive Bolkestein, aient été le fruit d'une collusion entre les hauts responsables politiques et fonctionnaires internationaux et européens. C'est aussi ce qui explique la raison pour laquelle le président Sarkozy manifeste tant d'empressement à imposer, dans le dos des électeurs qui l'ont rejetée en son temps, la Constitution européenne "simplifiée". Attiré dans la sphère d'influence des États-Unis, Nicolas Sarkozy est en train de concrétiser le rêve d'une mainmise de ces derniers sur la France et donc sur l'Europe. Les conséquences suivant les causes, il est aisé de deviner que le nouveau "mini-traité" (environ 250 pages !) européen est un prélude aux négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Mais peut-être est-ce là le talon d'Achille de ces puissants planétaires. Dévorés par l'orgueilleuse ambition de mettre le monde en coupe réglée, ils n'ont pas conscience qu'en favorisant l'entrée du loup turc dans la bergerie européen-américaine, ils vont, sans doute, précipiter leur Tour de Babel à sa perte. Nous ne nous en plaindrons pas, il suffit d'attendre.

aleucate@yahoo.fr

QUELQUES DÉCLARATIONS À CONNAÎTRE

Nous glanons dans l'ouvrage de Pierre de Villemarest sur la Trilatérale quelques propos qui en disent long sur les ambitions de ceux qui se prétendent les maîtres du monde.

« Le Marxisme est une victoire de la raison sur la foi... une étape vitale et créatrice pour le mûrissement de la vision internationaliste de l'Homme »

Zbigniew BRZEZINSKI (1970)

« Les administrations américaines successives ont répété

qu'elles souhaitaient un pilier européen de la Défense à même d'agir de son propre chef. Or nous avons menti. Nous le souhaitions mais afin qu'il fasse exactement ce que nous voulions. Je ne peux pas imaginer une situation dans laquelle l'Europe ferait quoi que ce soit que nous ne désirerions pas. »

Robert E. HUNTER,
ancien ambassadeur
des États-Unis
auprès de l'OTAN (1993)

« Nous serons la puissance dominante du XXI^e siècle. Aucun État ou groupe d'États ne pourra l'empêcher. Mais la tactique doit être d'y parvenir par le consensus plutôt que par la force. »

Henry KISSINGER,
ancien secrétaire d'État américain,
membre éminent
de la Trilatérale (2002)

« Il faut que des réformes de structures économiques, financières et sociales, en France

comme ailleurs, aboutissent à réduire les discussions futures à deux interlocuteurs : une seule multinationale Europe et la multinationale Amérique. »

Walter B. WRISTON, conférencier
de la Trilatérale (1971)

« Qu'au XX^e siècle survive encore le fait de l'État-nation est un anachronisme qui entrave toute action politique et économique. »

George BALL, ancien secrétaire
d'État américain, préfaçant
les Mémoires de Jean Monnet.

UN LIVRE CAPITAL

de Pierre
de Villemarest

■ Ce qu'écrit notre ami Pierre de Villemarest ne laisse jamais indifférent et a toujours été très apprécié de nos lecteurs. La plupart de ses ouvrages parus depuis plus d'un quart de siècle ont été traduits dans de nombreuses langues étrangères, même le chinois !

Ce dernier livre écrit avec Danielle de Villemarest * ne fait pas exception à la règle. Il aborde un sujet et une institution, la Trilatérale, restés tabous et pourtant si importants. Ce troisième volume d'une série consacrée aux divers courants et clubs "mondialistes" mérite une attention particulière.

Avec Pierre de Villemarest nous suivons, documents et preuves à l'appui, l'histoire de la Trilatérale, ses ramifications dans divers pays, avec la liste mise à jour de ses membres, notamment en France, son influence politique, sa mainmise sur les médias. Il est impossible de rester indifférent, de ne pas s'inquiéter. Par qui sont gouvernés les peuples ; qui oriente et inspire les grandes options politiques et diplomatiques, comment manipule-t-on les opinions publiques ?

Les auteurs posent clairement ces questions, y apportant des éléments de réponse qui devraient nous faire réfléchir. Le texte, bien écrit et remarquablement mené, est complété par quatre-vingts pages d'annexes non moins édifiantes.

Ce livre, incontournable pour les chercheurs et excellent instrument de travail et de réflexion, sera probablement étouffé par la "grande" presse. On sait pour quelles raisons. Il mériterait pourtant un débat sérieux car l'opinion a le droit de savoir, de connaître les tenants et aboutissants de l'action de ces lobbies tout-puissants qui prétendent mener le monde à l'encontre des peuples et des nations qu'ils voudraient peut-être détruire.

Nous recommandons vivement la lecture de ce livre passionnant. En lisant ce dossier, nos lecteurs en auront compris parfaitement les raisons.

Pascal NARI

* Pierre et Danielle de Villemarest (avec la collaboration de William D. Wolf) : Faits et chroniques interdits au public - Tome III - La Trilatérale. Éd. Aqullion, 200 p., 15 euros.

CES LOBBIES QUI ÉTOUFFENT LA FRANCE



L'A.F. REÇOIT

PIERRE DE VILLEMAREST

« À Lisbonne la Trilatérale a tenu la main de Sarkozy »

Pierre de Villemarest, journaliste professionnel, membre de l'Amicale des Anciens des services spéciaux de la Défense nationale, a rencontré depuis

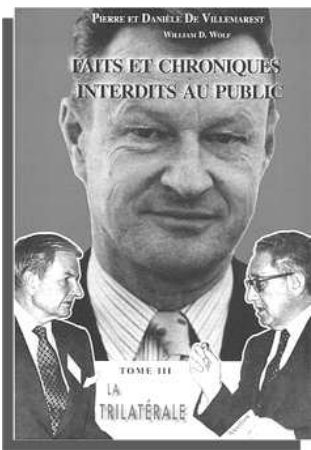


les années cinquante les personnages clefs de l'histoire du XX^e siècle. Il a publié depuis 1962 une vingtaine d'ouvrages, notamment sur les services secrets soviétiques. L'ouvrage sur le Trilatérale que présente ci-contre Pascal Nari est le troisième d'une série intitulée Faits et chroniques interdits au public sur toutes sortes de clubs dont celui des Bilderberg. Il dirige depuis trente ans une Lettre d'Information confidentielle qui traite des dessous des événements contemporains avec des correspondants dans une vingtaine de pays. Il a bien voulu à l'occasion de la sortie de son nouveau livre nous accorder cet entretien, dont nous le remercions.

* Centre européen d'Information, La Vendômière, 27930 Cierrey

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – Quelle est la spécificité de la Trilatérale par rapport aux autres groupes, Bilderberg, CFR... ? A-t-elle une philosophie propre ? Des moyens d'action particuliers ?

PIERRE DE VILLEMAREST – La Trilatérale est née en 1973 sous la tutelle du CFR (Council on Foreign Relations) à l'initiative de



David Rockefeller et de son maître à penser Zbigniew Brzezinski. Je raconte dans mon livre comment cette création fut d'abord tenue secrète avant que Rockefeller lui-même avoue en 1991 devant les membres du cercle de Bilderberg en remerciant la grande presse d'avoir respecté les consignes de discrétion pendant des années : « Le monde est maintenant plus sophistiqué et disposé à marcher en direction d'un gouvernement mondial. La souveraineté supranationale d'une élite intellectuelle et des banquiers

internationaux est sûrement préférable à l'autodétermination telle qu'elle a été pratiquée durant les siècles passés. »

En fait, la Trilatérale a été créée sous prétexte d'appeler le Japon dans un système mondial qui s'érigerait comme puissance industrielle et commerciale, en vue de coiffer toutes les institutions européennes et atlantiques et d'orchestrer la marche économique vers le mondialisme.

Mondialisation et mondialisme

L'AF 2000 – N'y a-t-il pas lieu de distinguer entre mondialisme et mondialisation ?

P. de V. – Les trilatéralistes utilisent la phraséologie courante pour cacher leur idéologie, mais il faut en effet distinguer la mondialisation qui est la conséquence fatale des progrès techniques, notamment dans le domaine de la communication, et le mondialisme qui est une doctrine imposée par une coterie élitiste qui impose son explication de notre temps et qui dicte la mondialisation, laquelle est organisée autour de cercles qui existent déjà pour aboutir à une sorte de directoire du monde.

La tactique des hommes de la Trilatérale est toujours de multiplier les ponts et les contacts avec toutes sortes d'organismes à l'échelon mondial même si ceux-ci sont apparemment très différents et non liés entre eux tels l'Institut Aspen, dont l'origine est franco-germanique, ou encore l'Institut français des relations internationales (IFRI) que dirige Thierry de Montbrial.

Tous ces groupes se rejoignent dans l'idée de parvenir à la destruction des États nations. J'ajouterai les Amitiés France Amérique qui défendent l'idée de remplacer les nations par les régions.

Hégémonie américaine

L'AF 2000 – Peut-on dire de la Trilatérale qu'elle est l'instrument de l'impérialisme américain ?

P. de V. – Le problème se pose toujours entre trilatéralistes de savoir si la direction doit revenir à des groupes géographiques et commerciaux anonymes ou si l'Amérique doit prendre l'organisation en mains. C'est pour le moment l'impasse. Mais il faut noter que Rockefeller (91 ans) et Brzezinski sont toujours le moteur de l'affaire.

Je crois, par ce que j'ai vu et appris de l'intérieur, en parlant avec beaucoup de trilatéralistes, que les Américains pensent d'abord à leurs affaires (les firmes qui font partie de la Trilatérale représentent un poids supérieur à celui du budget des États Unis ;

elles sont à même de dicter leurs volontés aux gouvernements américains. C'est bien la marche vers l'hégémonie capitaliste américaine.

L'AF 2000 – Pourtant la Trilatérale s'est souvent lourdement trompée. Par exemple – vous le dites dans votre livre – en ne prévoyant pas l'effondrement du communisme... Comment un organisme qui commet tant d'erreurs peut-il être aussi dangereux ?

P. de V. – La Trilatérale s'est trompée plusieurs fois dans ses prévisions et ses constatations ont éludé bien des problèmes. Ses textes sont sur le modèle des sociétés fabiennes : dans un même numéro des *Affaires internationales* on peut trouver la thèse et l'antithèse voire toutes sortes de contradictions. Les hommes de la Trilatérale n'ont pas su prévoir la chute du Mur de Berlin ni ses conséquences, pas plus qu'ils n'ont deviné qu'à côté du Japon émergeraient l'Inde et le Chine.

Cela montre les limites de ces prévisionnistes. Ils n'en sont pas moins dangereux, car ils savent manipuler l'opinion à travers le commerce et les monnaies. Ils



David Rockefeller
Le cofondateur de la Trilatérale

ont voulu l'euro, cette monnaie artificielle déjà préconisée par les Bilderberg ; aujourd'hui le secrétaire d'État au Trésor, H. Paulson, membre du CFR, peut en réalité coiffer l'économie de l'Europe occidentale.

Ils entretiennent aussi la crise artificielle du pétrole ; ils veulent que les puissances pétrolières qu'ils coiffent réduisent leurs livraisons par peur d'avoir à épuiser leurs réserves ; ils arguent de cela pour laisser monter les prix. On se trouve ainsi à la merci d'un groupe de direction qui prend sur lui d'influencer la politique mondiale à travers les enjeux économiques.

En route pour le mondialisme

L'AF 2000 – Quelle influence joue la Trilatérale dans la construction dont rêvent certains d'une Europe fédérale ?

P. de V. – Une certain nombre de ses membres appartient au groupe euro-atlantique des Bilderberg qui a tant contribué à lancer l'idée européenne, en liaison avec les comités d'action Jean Monnet, lesquels étaient financés avec parfois des rallonges par les Américains. Alors quand François Hollande dans *Le*



Zbigniew Brzezinski
Le maître à penser de David Rockefeller

Monde du 16 septembre 2004 revendique pour les socialistes la paternité des cinq ou six traités européens, on sait qui finançait.

La Trilatérale a suggéré le texte "simplifié" et a tenu la main de Nicolas Sarkozy en posant le principe qu'on allait voter non par référendum mais seulement au Parlement. Car ils savent bien que d'instinct l'opinion voit quelque chose de louche dans l'affaire européenne, et redoute la catastrophe à plus ou moins long terme. Or, dans le traité "simplifié" il y a des signes inquiétants : si l'on a supprimé les symboles on n'en a pas moins gardé une espèce de ministre des Affaires étrangères avec une centaine d'ambassadeurs à travers le monde. On assistera donc bien à la soumission de la France à des étrangers.

L'AF 2000 – Les Français faisant partie de la Trilatérale puisent-ils dans cette participation au moins quelques bénéfices économiques pour notre pays ?

P. de V. – Ils obtiennent parfois quelques coups de pouce quand une firme a besoin d'aide, mais cela n'est pas calculé. En fait, ils y a à peu près quinze Français sur trois ou quatre cents trilatéralistes. Certains sont des passionnés du système mondialiste. Beaucoup sont seulement des opportunistes, sans grandes convictions. Je pense à Michel Crépeau, qui fut maire de La Rochelle, que j'ai interpellé un jour lors d'une réunion et qui m'a confié, à part, qu'ayant été chercher pour sa ville une aide aux États-Unis sur les conseils de Paul Delouvrier, directeur d'EDF et l'un des tout premiers trilatéralistes français, il en était revenu

fort déçu et méfiant au sujet des antennes de la Trilatérale.

Un petit groupe de personnes dirige tout. Donc les membres un peu trop tièdes sont vite détectés et leur mandat n'est pas renouvelé. Ils sont alors pour longtemps écœurés d'avoir participé à de telles parolotes. D'autres se plaisent en revanche à siéger dans un club international, aussi mondain qu'artificiel.

L'art de piéger même sans convaincre

L'AF 2000 – Raymond Barre, ancien Premier ministre français, qui vient de mourir, était un trilatéraliste de haut niveau...

P. de V. – Certes, mais ces trois dernières années, il s'était aperçu de son erreur et se montrait beaucoup moins ardent, ce que Simone Veil lui a reproché...

L'AF 2000 – On ne peut pas à proprement parler accuser la Trilatérale de "complot" ; alors où réside la force de cet organisme ?

P. de V. – La grande discrétion des médias à son égard contribue évidemment à renforcer son influence sournoise. Je dois déplorer aussi que les journalistes lucides et qui recueillent des in-



Nicolas Sarkozy
De quelle marge de manœuvre le président de la République dispose-t-il ?

formations agissent trop souvent chacun de leur côté et se citent rarement les uns les autres.

Car il importe de mettre à jour la tactique des hommes de la Trilatérale qui consiste, à l'instar des sociétés fabiennes, à convaincre avec patience, par imprégnation des idées, de la politique et de l'économie d'un pays, puis à piéger ceux qui ne pensent pas comme eux en les contournant afin d'arriver même sans les convaincre à les persuader qu'ils ont intérêt à s'arranger avec eux...

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX



La Fondation Bertelsmann à l'origine du projet constitutionnel européen

La rédaction du Traité modificatif, en application des décisions du Conseil européen des 21, 22 et 23 juin 2007, a permis aux européens de remettre la Constitution sur les rails après les "non" français et hollandais en 2005, la bête qui semblait morte a repris forme, pareille à un phénix, suite aux travaux de Lisbonne durant l'été 2007 (traité de Lisbonne). En effet, passé le désarroi parmi les autorités européennes, un véritable effort de relance du projet a été engagé. Dans cette affaire, la Fondation Bertelsmann a joué un rôle décisif.

La Constitution européenne en 2009 !

Cet institut a une double casquette. C'est d'abord un empire des médias, de la grande presse et de l'édition. Ainsi, la chaîne de télévision M6, la radio RTL ou encore la plus grande maison d'édition américaine Random House sont contrôlées par la Fondation Bertelsmann. C'est aussi un *think tank* ("institut de recherche") fournissant clefs en main des documents au gouvernement de Berlin – peu importe son étiquette politique – traitant essentiellement de trois domaines : la construction européenne, le partenariat transatlantique et les relations avec les pays du Proche-Orient. Dans le cas de l'Europe, cette fondation a su activer son réseau de relations en faveur du Nouvel Ordre mondial.



Johannes Voggenhuber
Un chantre
du fédéralisme européen...

Le renouveau du traité constitutionnel a pris forme sous l'impulsion d'une commission du Parlement européen. Celui-ci chapeaute en tout vingt-cinq commissions, dont les thèmes d'études sont variés. Certains conditionnent en priorité l'évolution générale de l'Union ; c'est le cas de la commission des Affaires constitutionnelles, qui a vu le jour le 16 décembre 2005, et qui traite du processus d'intégration européenne ou encore de l'adaptation institutionnelle suite aux négociations d'élargissement. Elle est donc compétente sur le sujet clef qui nous intéresse. Son rapport a

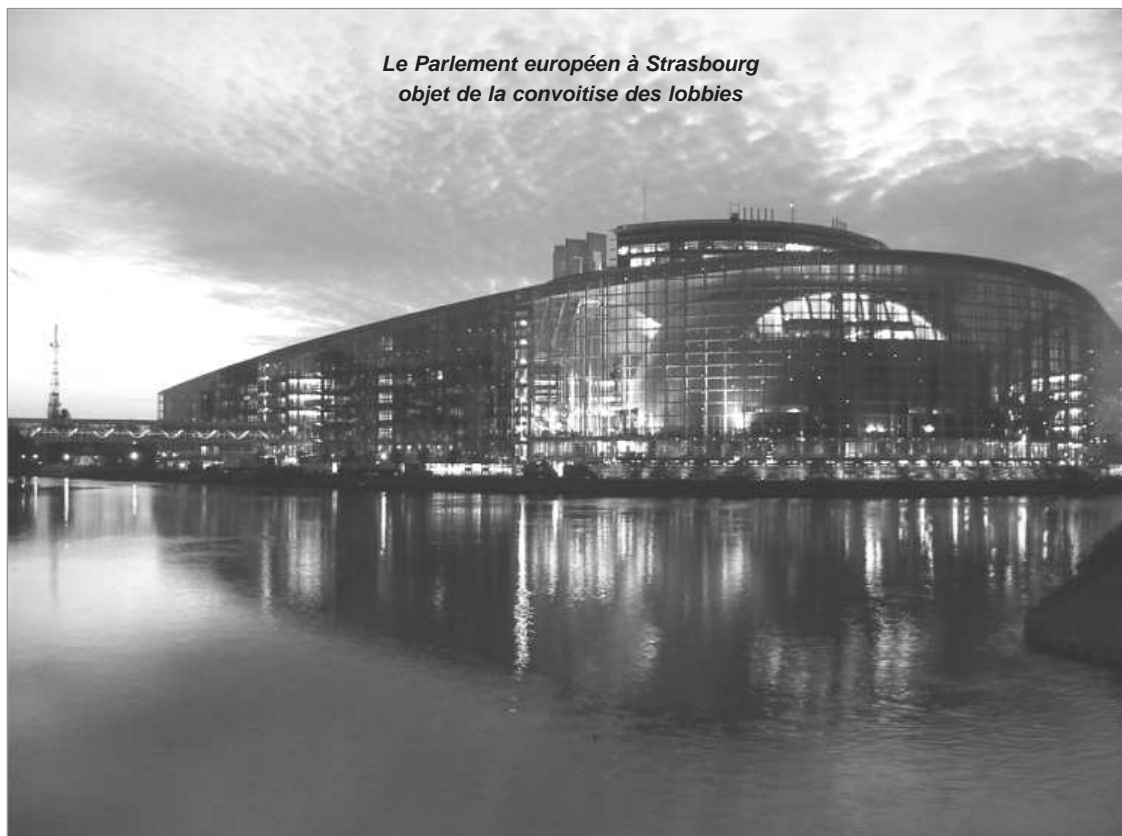
été approuvé à une large majorité par le Parlement européen le 19 janvier 2006 avec 385 voix pour, 125 contre et 51 abstentions. Comme l'affirme sans ambages ce document, le Parlement européen « **demande qu'en tout état de cause, tous les efforts**

par
Pierre HILLARD

entre autres son engagement au sein de l'institut anglais Federal Trust, dont les travaux préfigurent de plus en plus l'avenir de l'UE : dévolution et gouvernement ré-

démocratique et les principes de transparence. En fait, ces belles paroles dissimulaient une volonté acharnée d'imposer le projet de constitution européenne coûte que coûte.

Pour illustrer le rôle profond de la Fondation Bertelsmann et



soient accomplis pour garantir que la Constitution entrera en vigueur en 2009 ».

Les canons de la pensée européiste

Pour obtenir ce résultat, la Fondation Bertelsmann a utilisé Jo Leinen, le président de cette Commission, qui s'est lui-même appuyé sur deux rapporteurs répondant parfaitement aux canons de la pensée européiste, Johannes Voggenhuber (par ailleurs vice-président de la commission) et Andrew Duff. Elmar Brok, président jusqu'en 2007 de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen et allié proche de la Fondation Bertelsmann, appartient également à cette commission en tant que suppléant. Nous fonctionnons donc en circuit idéologique fermé...

Johannes Voggenhuber est membre du parti Verts - Alliance libre européenne, dirigé en 2007 par Daniel Cohn-Bendit (membre lui aussi de la commission des Affaires constitutionnelles) et Monica Frassoni (membre suppléant). Ce parti est entièrement acquis au principe d'une Europe politiquement unie selon des principes fédéralistes et ethno-régionalistes.

Le parcours d'Andrew Duff (Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe) révèle de nombreuses activités au sein d'organismes promouvant un Nouvel Ordre mondial. Signalons

gional au Royaume-Uni, gouvernance mondiale. Après d'Elmar Brok, il s'est engagé au sein de la Fondation Bertelsmann dans différents travaux d'élaboration d'un projet de constitution européenne en 2002. Sous la houlette de Claus Giering, ils ont abordé tous les deux toute une série de sujets comme la Charte des Droits fondamentaux, les finances, l'organisation et les compétences du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, du Conseil des ministres ou encore du rôle des parlements nationaux.

Des innovations dans le traité

Parmi ses activités en faveur de l'unité politique de l'Europe, la Fondation Bertelsmann organise depuis 1999 la Sommerakademie Europa (l'Académie d'été Europe). L'objectif déclaré de ces réunions est d'élaborer des documents de travail sur lesquels les intervenants s'accordent en vue de les "injecter" d'une certaine manière au sein des instances européennes. Il ne faut pas s'étonner de relever, lors des activités de la Sommerakademie du 22 au 26 août 2005, les interventions de Jo Leinen et du député allemand CDU au Bundestag Peter Altmeier. Ces politiques ont rappelé que la crise résultant du vote négatif franco-hollandais ne pouvait être surmontée qu'en apportant des innovations au projet de constitution européenne, c'est-à-dire en améliorant le processus

les liens multiples qu'elle peut nouer, il faut parallèlement évoquer Europa-Union Deutschland (Europe-Union Allemagne). L'origine de cet institut remonte au Congrès de Bâle de 1932, organisé sous l'égide de la Paneurope, et même à une initiative prise en 1923 par Richard de Coudenhove-Kalergi. Europa-Union vit le jour le 24 juin 1934, prônant une unité fédérale de l'Europe. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en décembre 1946, fut créée Europa-Union Deutschland en se référant au document phare de Europa-Union, le programme de Hertenstein du 21 septembre 1946. Par la suite, plusieurs présidents se sont succédé à sa tête comme Egon A. Klepsch, ou encore Hans-Gert Pöttering, celui-ci ayant déjà remplacé celui-là à la tête du Parlement européen. Ainsi s'esquissent les premières connexions de ce vaste réseau constitutionnel européen. En effet, parmi les membres du Praesidium de Europa-Union Deutschland, nous trouvons deux personnalités susmentionnées : Peter Altmaier et Jo Leinen.

"Se rapprocher du citoyen"...

On peut dater la volonté de relance du projet de constitution européenne. Europa-Union Deutschland l'a affirmé : « **Le Praesidium de Europa-Union s'est prononcé, lors de sa session du 1^{er} juillet 2005 à Berlin, pour une continuation du processus**

constitutionnel européen et a souligné qu'une constitution pour l'Europe élargie constituerait un progrès significatif. Toutefois, au vu de la crise actuelle après les référendums négatifs français et hollandais, l'UE ne devrait pas continuer à agir comme auparavant. Les problèmes et soucis des ci-



Jo Leinen
président de la commission
des Affaires constitutionnelles
du Parlement européen

toyens et des citoyennes doivent être pris au sérieux, la stratégie de communication se doit d'être améliorée à tous les niveaux ; enfin, l'UE doit dans sa législation se rapprocher du citoyen. »

L'action d'Elmar Brok, président d'Europa-Union depuis 1999, est déterminante. Ses liens avec la Fondation Bertelsmann sont solides, puisque son *curriculum vitae* révèle qu'il a été le premier vice-président de Media development chez Bertelsmann.

L'ancien projet Giscard a donc été reformaté sous l'appellation fallacieuse de Traité modificatif. L'ancien président de la République française ne s'y est pas trompé en affirmant dans *Le Monde* (26 octobre 2007) : « **Les outils sont exactement les mêmes, seul l'ordre a été changé dans la boîte à outils.** » En effet, on retrouve dans le nouveau traité la personnalité juridique, la supériorité du droit européen sur les droits nationaux, un ministre des Affaires étrangères appelé « **Haut Représentant** », etc. Rien ne semble pouvoir arrêter la machine infernale. Il faut croire et espérer que le renouveau de la France passera par la *Gesta Dei per Francos*. ■

* Pierre Hillard publie au cours de ce mois de novembre 2007 *La Marche irrésistible du Nouvel Ordre mondial, aux éditions F.-X. de Guibert*.



Andrew Duff
rapporteur d'une commission
pour la relance du projet
de constitution européenne

Le parler vrai de Monsieur de Diesbach

Sans doute, du moins pour le moment, ne jette-t-on pas, en France, au fond de quelque geôle abjecte, ceux qui pensent, écrivent et expriment publiquement leurs opinions sous prétexte qu'elles iraient à

Un pamphlet plaisant et percutant, parfait exemple des difficultés auxquelles s'expose un auteur allant à contre-courant du flot fangeux où nous nous débattons...

l'encontre d'une certaine vision officielle de l'ordre du monde. En conclure pour autant que la liberté d'expression, pour laquelle l'on s'enflamma si souvent, est réelle et absolue relèverait néanmoins d'une pure illusion, il est vrai d'abondance soutenue et appuyée par des médias complaisants peu portés à mordre les mains qui les nourrissent.

Cependant, quiconque s'avise de ne pas succomber à la dictature feutrée d'un prêt à penser tyrannique et de professer des vues non conformes au consensus ambiant, a fait ou fera l'expérience des censures invisibles qui ligotent notre société. *Le Petit Dictionnaire des idées mal reçues* de Ghislain de Diesbach est un parfait exemple des difficultés auxquelles s'expose un auteur, bénéficiât-il de la plus considérable notoriété, dès lors qu'il prétend aller à contre-courant du flot fangeux où nous nous débattons.

Du dictionnaire, cet ouvrage a la forme et le respect de l'ordre alphabétique. Pour le reste, il s'agit d'un pamphlet, et des plus plaisants, des plus percutants. C'est là, en n'en pas douter, qu'il a heurté les nouveaux censeurs, représentés ici par la coterie d'écrivains ratés qui, au sein des maisons d'édition, suppléent aisément à l'incompétence ordinaire d'éditeurs analphabètes en lisant, annotant, approuvant ou

par **Anne BERNET**

condamnant à leur place les manuscrits qui leur sont soumis. Car, pour invraisemblable que cela paraisse, ce petit bijou d'esprit, de style, de lucidité, de bon sens, de bon ton et de savoir-vivre se vit, il y a quatre ans, refuser l'*imprimatur* d'une éminente maison, et faillit ne jamais paraître.



Peut-être le seul crime de Ghislain de Diesbach fut-il d'avoir voulu donner des perles à un troupeau de porcs. Ou de n'avoir pas mesuré pleinement, quoiqu'il dissèque à la perfection ce phénomène à la rubrique "censure", combien la liberté de penser et d'expression s'était rétrécie dans notre pays depuis le temps où il publiait l'hilarant *Grand Mourzouk* devenu introuvable et qui ne circule plus qu'entre initiés, sous le manteau ou presque.

« Péché mortel »

Quatre ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour qu'un éditeur indépendant, c'est-à-dire assez pauvre pour être courageux, prenne le manuscrit et le commercialise.

Que raconte donc Ghislain de Diesbach pour avoir pareillement effarouché les tenants du politiquement correct et de la pensée unique ? La vérité et chacun sait qu'elle n'est pas bonne à dire. La vérité sur l'état de la France, des Français, des consciences, des mœurs, que nul n'oserait plus qualifier de

bonnes, de notre société. La vérité sur notre avenir.

Le regard est acéré, la plume aussi qui n'épargne rien ni personne. Surtout pas cette maladie de l'intelligence et du cœur, dont l'affaiblissement grotesque du langage est un symptôme, sans doute volontairement inculqué au peuple qui se croyait le plus spirituel de l'univers, et qui est en train de glisser sans le comprendre sur la pente de l'abrutissement le plus total. Les ridicules, les faux-semblants, les hypocrisies, le laisser-aller en tous domaines, la paresse, la bêtise sont épinglés ici au fil d'un implacable florilège.

Résolument, Ghislain de Diesbach s'est refusé à pratiquer cette autocensure à laquelle, prudence, nécessité ou couardise, il devient si difficile d'échapper. Parce qu'il recherche le mot juste, et le jugement libre, il choque les bien-pensants de tous bords, et montre combien nous avons dégénéré, combien nous nous sommes contaminés par les germes délétères du nouveau paradigme que l'on nous impose peu à peu. Personne n'est épargné, clercs, politiques ou laïcs pour s'être faits acteurs ou complices passifs de cette aliénation de nos valeurs. Et pas davantage ce peuple que la télévision qualifie de « foule des anonymes » et qui ne se distingue plus que par sa vulgarité, sa malhonnêteté ou sa bêtise satisfaite.

Il faudrait citer chaque article, ou presque, tant l'impertinence élégante de l'analyse se révèle pertinente. Ce serait se priver du plaisir de les découvrir dans leur rigueur, leur ironie, leur cruauté parfois, leur vérocité, hélas. Et de les méditer. Je me bornerai à cette seule définition, à la rubrique "péché mortel" : « **Le vrai péché mortel contre la société est de concourir par lâcheté morale ou par intérêt à courte vue au déclin puis à l'anéantissement d'une civilisation.** » Gageons que ce péché-là, Ghislain de Diesbach ne l'a jamais commis, et qu'il en gardera ses lecteurs. ■

* *Via Romana*, 180 p., 20 euros (131,19 F).

Deux siècles de grande histoire militaire

Cet ouvrage n'est pas par **René PILLORGET** (ces trois derniers se succédant en trois générations,

à proprement parler un dictionnaire, mais un répertoire biographique des secrétaires d'État ou ministres de la Guerre, rangés par ordre chronologique depuis le règne de Charles IX jusqu'en 1792. Préfacée par l'actuel ministre, Mme Alliot-Marie, cette œuvre collective a été dirigée par M. Thierry Sarmant, à qui l'on doit une introduction d'histoire administrative, accompagnée d'études portant sur le gouvernement royal, dues à M. Bernard Barbiche et à M. Lucien Bely, l'une et l'autre plus spécialement politiques.

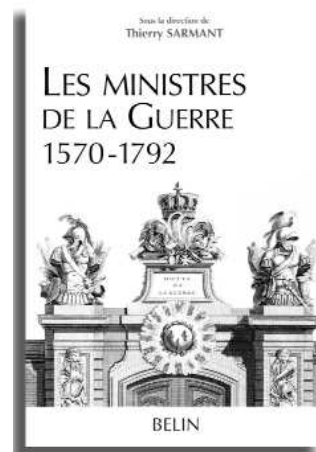
Les notices ont été élaborées par vingt-neuf auteurs, archivistes-paléographes, professeurs ou militaires. Pour chacun des ministres étudiés, il a été fait mention de tous ses titres, avec les dates d'exercice de ses fonctions. Mention également de ses armoiries, accompagnées d'un portrait ou à défaut, d'une reproduction de médaille ou de jeton donnant une idée de son visage. Suivent sa généalogie, parfois très détaillée, sa carrière avant son accès aux fonctions ministérielles, puis un résumé de son action. Chaque notice se termine sur des notations concernant sa vie privée, l'état de ses biens et sur un fac similé de son écriture, le plus souvent une signature.

Pour historiens et curieux

Ces études qui montrent la durée variable de la fonction ministérielle (34 ans pour Louvois, 17 jours pour le chevalier d'Abancourt, mais c'était en 1792...), sont surtout fondées sur les documents conservés dans les Dépôts de la Guerre et de la Marine, créés par Louis XIV, développés par ses successeurs et aujourd'hui englobés dans le Service historique de la Défense. Bel exemple de la continuité de nos institutions. Ce répertoire constitue une passionnante galerie de portraits. On y fait la connaissance du premier secrétaire d'État à la Guerre : le languedocien Simon de Fizes, baron de Sauve (1570-1579). On y rencontre des personnages d'un très grand intérêt : le cardinal de Richelieu, Abel Servien, Le Tellier, Louvois, Barbézieux

père, fils et petit-fils), Villars, d'Argenson, Choiseul, le comte de Saint-Germain, Ségur, Narbonne-Lara, à côté d'autres bien oubliés, parfois injustement. Le ministre ne dirige pas la guerre mais il l'organise. Alors que la réflexion et la décision sur la stratégie relèvent des chefs militaires.

Cet ouvrage rigoureusement fondé sur les documents, complétés par une très riche bibliographie, rendra d'éminents services non seulement aux historiens mais à tous les curieux d'histoire militaire. Il constitue également une importante contribution à l'histoire de la croissance de l'État.



L'art n'en est pas absent. On appréciera une belle étude des "hôtels communs aux départements de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères" fort bien illustrée, due à M. Emmanuel Pénicaut, avec la collaboration de M. Jean-Marie Linsolas. ■

* *Sous la direction de Thierry Sarmant : Les Ministres de la Guerre (1570-1792)*, Ed. Belin, 653 p.).

À LIRE ÉGALEMENT :

* *Anne Blanchard : Dictionnaire des ingénieurs militaires 1591-1891 (Montpellier Université Paul Valéry, 1981)*.

* *André Corvisier : Les Français et l'armée sous Louis XIV d'après les mémoires des intendants (1697-1698) (Vincennes, Service historique de l'Armée de terre, 1975)*.

* *Sans oublier, du même auteur : Les Saints militaires (Honoré Champion, 2006)*.

Au Salon Art Concorde



■ La vénérable bibliothèque de l'Automobile Club de France a accueilli pour trois jours dans ses acajous, une soixantaine d'artistes français, peintres pour la plupart, mais aussi sculpteurs, ou bien, à la fois sculpteurs. Les **Dublé, Baige et Péréby** ont de quoi convaincre et exposent des projets aboutis. L'œuvre peint de **Dennis Pruvost de Bioge** nous a retenue par la toute nouvelle tech-

nique utilisée. Dans *Fêtes mortuariennes* et *Reine de la nuit* notamment, il emploie un procédé technique de peinture sur bois, en double épaisseur, creusé et sculpté à vif avec un matériau abondamment utilisé, mêlé de cristaux de verre (importés, me confie-t-on, de Murano) qui confère à la toile profondeur, éclat et mystère. Les personnages de ces deux tableaux semblent dériver sur la

barque du rêve vers un au-delà de félicité, musical, cela va de soi. Une œuvre récente – toujours 70 x 70, beau format donc, – est encore plus achevée : sur fond sombre, bleu de nuit, marbré de rose, deux silhouettes de femme, sans doute, se détachent, irisées des cristaux vénitiens, poudrées d'or d'une nuance lagunaire.

Du moins, ces artistes qui travaillent et progressent chaque an-

née dans leur art, élaborant des techniques innovantes et peinant parfois à être reconnus, nous consolent un peu des navrantes exhibitions des Biennales et autres F.I.A.C. où **Marcel Duchamp** ferait dorénavant figure de pompier.

Monique BEAUMONT

* www.art-bioge.com ou contact@art-bioge.com

Fins dernières

“Écrire sur la mort”

Dans un monde qui s'applique à occulter l'unique événement certain et inévitable, écrire sur la mort revêt-il le moindre intérêt ?

Le fascicule de Djénane Kareh Tager, *La vie après la mort*, prend place dans une collection, la petite bibliothèque des spiritualités, qui prétend offrir à ses lecteurs les grandes lignes d'un fait religieux, toutes croyances confondues. Au vrai, il s'agit moins, dans ce petit volume, de rendre compte de la foi des uns ou des autres, que de résumer des pratiques dans une optique sociologique ou ethnographique.

Partant du principe que l'homme se distingue de l'animal par les honneurs funèbres rendus à ses défunts, il s'agit d'étudier, brièvement car le sujet est vaste, à travers le temps et l'espace, les raisons qui conduisent les humains à ces rites, autrement dit les croyances en l'au-delà. Tout cela est succinct, c'est le genre qui l'impose, généraliste, relativiste. On y parle beaucoup des traditions étrangères à notre culture, respectueusement, cela va sans dire. Seul le catholicisme, ses dogmes, ses enseignements, ses indulgences, provoque, allez savoir pourquoi, un recul ricanant... S'en étonnera-t-on vraiment ?

En novembre 1873, au couvent des Augustines de Valognes, sœur Marie de la Croix reconnaît distinctement près d'elle la voix de sœur Marie-Gabrielle, morte deux ans plus tôt... Jusqu'en 1890, elle ne cessera de l'entendre car la défunte, qui la fit beaucoup souffrir, a reçu pour pénitence de passer une partie de son purgatoire dans son ancienne maison, tout à la fois pour prévenir contre les jugements de l'autre monde, et pour guider son ancien souffre-douleur sur un chemin de sainteté qui lui soit parfaitement adapté.

Publiées sous le titre *Manuscrit du Purgatoire*, ces révélations privées, qui n'ont évidemment pas une autorité dogmatique, constituent cependant un très beau sujet de réflexion sur ce lieu de purification où l'insouciance des vivants oublie trop volontiers ceux-là

même qu'ils prétendaient aimer le plus, la nécessité de se sanctifier et le rôle éminent et négligé de cette Église souffrante mais jamais ingrate envers les cœurs généreux dont les prières et les sacrifices la soulagent. À mettre entre les mains de ceux qui s'imaginent satisfaire à leur "devoir de mémoire" avec un pot de chrysanthèmes...

Parce que cette indifférence ne date pas d'hier et que beaucoup de défunts attendent longuement un soulagement qu'il serait si facile de leur accorder, des œuvres



existent pour la délivrance des âmes les plus abandonnées du Purgatoire. La plus connue est celle fondée à la fin du XIX^e siècle à Montligeon, dans le diocèse de Sées, par l'abbé Buguet, désireux d'ouvrir le Ciel à ces délaissées.

Étonnante figure que celle de cet ecclésiastique enthousiaste, qui n'oubliait pas les préoccupations terrestres de ses ouailles et consacra une grande part de son temps à détourner ses paroissiens du mirage parisien en leur donnant du travail chez eux. Pourtant, ses pieuses ambitions paraissent démesurées à beaucoup : ne prétendait-il élever une basilique dans son village où l'on viendrait de partout intercéder pour les trépassés ? La Providence s'en mêla, le sanctuaire fut bâti, sa célébrité a perduré.

Tirer de cette histoire, sous le titre *Une cathédrale dans les champs*, une bande dessinée est une idée originale qui a le mérite de faire connaître l'Œuvre à un

nouveau public. Il est dommage que Thierry Leveau, son auteur, se révèle si ignorant des usages du passé, prête à ses personnages un vocabulaire fort peu d'époque, et représente, vers 1900, des prêtres célébrant face au peuple...

Cadre dans une société informatique, Armancio est marié à une femme qu'il aime sans trop y penser, père de deux enfants chéris mais inconsciemment tenus à distance et traîne des ratages, des questions, des rancunes. Des rêves aussi : tel l'achat de cette voiture ruineuse au volant de laquelle, à peine sorti du garage, il va s'encaster sous un camion.

Plongé dans un coma dont les médecins affirment qu'il ne sortira plus, Armancio, coincé quelque part entre ce monde et l'Autre, assiste, impuissant, à la douleur des siens, au cataclysme financier dans lequel son accident les plonge, entend les conseils malveillants des uns et des autres, qui le tiennent pour mort et voudraient tant en convaincre sa femme, et reçoit les révélations éclairées d'un père qu'il n'a pas connu, d'un grand-père qui n'a pas eu le temps de tout lui expliquer, et de quelques anges bien décidés à lui faire enfin comprendre tout ce qu'il a gâché. Au cas où une dernière chance lui serait laissée de recommencer...

Un ange dans le rétroviseur, de Didier Long, est un roman parfois déconcertant, baroque, mais qui pose avec acuité des questions essentielles et y apporte quelques réponses, assez résolument catholiques. Le lecteur ne tarde pas à céder à l'émotion.

Anne BERNET

* *Djénane Kareh Tager : La Vie après la mort. Plon, 122 p., 13 euros (85,27 F).*

* *Sanctuaire de Montligeon : Le Manuscrit du Purgatoire. Téqui, 140 p., 9,50 euros (62,32 F).*

* *Thierry Leveau : Une cathédrale dans les champs. Téqui, 32 p., 12 euros (78,71 F).*

* *Didier Long : Un ange dans le rétroviseur. Éd. Salvator, 220 p., 18 euros (118, 07 F)*

Hubert Védrine persiste et signe

Nous par Pierre LAFARGE

avons eu l'occasion de saluer le précédent ouvrage d'Hubert Védrine intitulé *Continuer l'histoire* et de souligner les incontestables accents maurassiens de ce livre, notamment en matière de politique

ranant souverainiste a permis pour l'instant d'échapper au pire et de mettre en échec la stratégie des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates.

Par ailleurs, l'ancien ministre des Affaires étrangères s'oppose à ce qu'il nomme « l'option atlantiste/occidentaliste », pro-américaine, prônée par les néo-conservateurs français (anciens communistes ou gauchistes comme André Glucksmann ou Alexandre Adler).

Hubert Védrine nous appelle donc, contre toutes les idéologies, à repenser notre politique étrangère : « **Le préalable est de repartir d'une vision moins chimérique et plus réaliste du monde global d'aujourd'hui.** » Concernant la politique arabe de la France, il note : « **Renoncer à la politique arabe de la France serait une concession inutile à une partie de la presse américaine et à la droite israélienne.** »

La lecture de ce rapport courageux nous fait d'autant plus regretter qu'Hubert Védrine ait été écarté du Quai d'Orsay au profit de l'atlantiste Bernard Kouchner. ■

* *Hubert Védrine : Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation. Fayard, 154 p., 10 euros.*

Un rapport lucide et intelligent sur la France et la mondialisation, qui dissipe l'illusion et le rêve d'un fédéralisme européen

étrangère. Le rapport que lui a demandé Nicolas Sarkozy sur la place de la France dans la mondialisation est tout aussi lucide et intelligent. Il vient d'être publié.

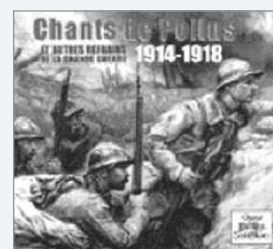
Hubert Védrine y dissipe l'illusion et le rêve d'un fédéralisme européen. Après le référendum de 2005 et même en cas d'adoption



La lecture de ce rapport nous fait d'autant plus regretter qu'Hubert Védrine ait été écarté du Quai d'Orsay.

du "traité simplifié", « il y aura demain comme aujourd'hui une politique étrangère française, et britannique, et allemande, etc. ». « Nous n'allons pas nous en remettre à "l'Europe", contrairement à ce que d'aucuns annonçaient ou préconisaient, ni mettre sac à terre. » Même si le danger de l'intégration européenne subsiste, l'émergence d'un cou-

Chants de Poilus



« Et cependant, ils chantaient ! » Le Chœur Montjoie Saint Denis propose un enregistrement à la mémoire des héros de la Grande Guerre... « **La France entière chantait, dans l'enlisante boue des Flandres comme sur la scène des cabarets parisiens, dans l'enfer de Verdun comme dans les rues de Montmartre et de Belleville** », souligne Jean Bourdier dans le livret qui accompagne ce disque. C'est un hommage émouvant rendu aux soldats et aux « enfants de cette "Belle Époque", si dure aux miséreux mais si prompte, en même temps, à laisser éclater sa gaieté et à entonner au moindre prétexte chansons d'antan et refrains à la mode... » ■

* *Chants de poilus et autres refrains de la Grande Guerre. Livret illustré de 48 pages avec les paroles des chants ; 18 euros. www.choeur-montjoie.com*

Renaud DOURGES

* *Tout Simenon. Omnibus, 1 000 p. environ et 23 euros pour chaque volume.*

TOUT MAIGRET

■ Georges Simenon et son personnage indissociable Jules Maigret sont connus à travers le monde entier. Depuis quelques mois, les éditions Omnibus ont entrepris la réédition de l'ensemble des nouvelles et romans dont le commissaire est le héros. Huit volumes sont parus à ce jour et deux autres sont attendus, ce qui portera l'ensemble à plus de dix mille pages de lecture ! Chacun de ces livres est agrémenté d'un cahier de photographies, souvent de l'époque de l'écriture des romans, en rapport avec les lieux où se déroule l'action.

La galerie des personnages décrits dans les Maigret est d'essence balzacienne : bour-

geois de province, magistrats, artisans parisiens... Simenon, en quelques phrases, décrit admirablement les uns et les autres, héros ordinaires, assassins ou victimes.

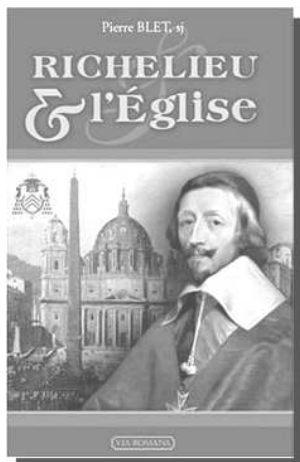
Maigret est bien entendu un personnage de roman mais également de cinéma. Dès 1932, Jean Tarride réalisait *Le Chien jaune*, avec son père Abel dans le rôle du policier et Robert le Vigan, déjà voué aux personnages de méchants, dans celui de l'assassin. Il y eut peu après *La Nuit du carrefour*, interprétée par Pierre Renoir, seul comédien que Simenon jugea fidèle à son personnage. Parmi les autres Maigret, citons Michel Simon, Albert Préjean, Charles Laughton, Gino Cervi (le

Peppone de la série des *Don Camillo*) et même un acteur japonais dont le nom ne nous est pas parvenu. À la télévision, Jean Richard a longtemps campé le commissaire avant de céder la place à Bruno Crémier.

Mais que ces adaptations cinématographiques et télévisées ne vous empêchent pas de vous plonger ou replonger dans les romans originaux, dont l'atmosphère particulière ne peut être rendue à l'écran.

Au siècle des âmes passionnées

par
Anne BERNET



tamment à l'encontre des Habsbourgs, avaient la bénédiction d'un souverain pontife mécontent des ingérences espagnoles en Italie. Quant au souci des âmes, qui l'animait depuis sa jeunesse car il n'avait pas choisi le sacerdoce pour faire carrière, il demeura toute sa vie au cœur de ses préoccupations, ce qu'atteste sa volonté constante d'améliorer la qualité du clergé et de l'épiscopat en France. Avec ce *Richelieu et l'Église*, le père Blet fait taire, une nouvelle fois, l'ignorance et la calomnie. Définitivement.

Missions étrangères

Parmi les sujets qui altéraient au profit de la France les rapports de Rome et de l'Espagne figurait le sinistre état des missions asiatiques largement délaissées par les successeurs de saint François-Xavier. Or, cette évangélisation était chassée gardée des Espagnols et des Portugais, trop prompts à confondre leurs intérêts nationaux et ceux du Christ. Vers 1650, la *Propaganda Fidei* décida de contourner les jésuites en envoyant en Extrême-Orient des prêtres qui dépendraient d'elle. Non sans hésitation, car Rome redoutait la "légèreté" française et ne souhaitait pas voir la France s'impliquer politiquement et commercialement là-bas, elle se décida à expédier au Siam, d'où ils devaient passer au Tonkin et en Cochinchine, des vicaires apostoliques sujets de Louis XIV.

Tel fut le commencement de ce qui deviendrait l'Institut des Missions étrangères de Paris, pépinière d'évangélisateurs et de martyrs. Le premier qui partit fut un Normand, Pierre Lambert de La Motte. Curieusement, ce précurseur a été laissé en retrait et la biographie que lui consacre Françoise Fauconnet-Buzelin, en remettant son rôle en valeur, fait œuvre de justice.

Au vrai, le crime de M^{gr} Lambert est évident. Ce magistrat entré dans les ordres à trente ans, disciple de saint Jean Eudes, grand mystique, grand ascète, n'était pas adepte du langage diplomatique ni des faux-semblants. À peine quitté la France, en 1658,

il avait découvert, ahuri, la réalité des missions et que les fameuses relations des jésuites, lorsqu'on allait y voir, se révélaient autant de pieux et flatteurs mensonges, donnant le beau rôle à des hommes qui, parfois, en terre musulmane ou bouddhiste, déshonoraient leur caractère ecclésiastique et la religion qu'ils prétendaient défendre. Ancien élève de la Compagnie de Jésus qu'il avait beaucoup aimée, Lambert se sentit personnellement trahi, dupé, et le clama à Rome comme à Paris... Cette dénonciation, justifiée mais brutale, a, semble-t-il, effacé les mérites de son apostolat autant que sa valeur personnelle. Il était temps de le dire.

Fracture janséniste

Il est vrai qu'à l'époque, s'en prendre aux jésuites pouvait être assimilé à une sympathie plus ou moins avouée envers le jansénisme autour duquel tout un drame se nouait qui marquerait la spiritualité, la politique, et la littérature, très durablement. Qui s'en souvient hormis une poignée de spécialistes ? Ne pas comprendre la fracture janséniste, c'est s'interdire d'en appréhender les immenses conséquences.

En quoi la brève étude que Francesco Paolo Adorno consacre à Antoine Arnauld se révèle très utile. Si la collection s'intéresse en principe aux seuls philosophes, le "Grand Arnauld" y trouve naturellement sa place en tant qu'éditeur de Pascal, correspondant de Leibniz, contempteur de Malebranche, et par l'importance qu'il attribua d'emblée à Descartes. En présentant sa vie, son œuvre, sa pensée, son apport aux controverses de son époque, Adorno offre, en fait, une véritable initiation au jansénisme, particulièrement bien venue.

Et d'abord pour ceux qui se plongeraient dans l'admirable *Relation de captivité* de la nièce d'Antoine Arnauld, la mère Angélique de Saint-Jean, arrachée à son couvent de Port-Royal des Champs en juillet 1665, séparée de sa communauté, enfermée cinq mois chez les Annonciades qui avaient pour mission de l'amener à résipiscence en reconnaissant le bien fondé de la condamnation des cinq propositions de l'*Augustinus* de Jansen. Cette indomptable, dont l'archevêque de Paris, furieux, disait qu'elle « avait la pureté d'un ange et l'orgueil d'un démon », ne plia pas.

Montherlant a tiré de ce texte, réédité sous le titre *Aux portes des ténèbres*, une tragédie qui n'égale pas la beauté, la noblesse, la profondeur du récit originel. Car cette persécutée fière de souffrir pour ce qu'elle estime être la bonne cause reste un être de chair et de sang, qui s'émue, qui pleure, qui tremble, et qui descend « jusqu'aux portes ténébreuses » du doute, de la fai-

blesse, de la crainte du reniement. Au-delà de toute discussion théologique, Angélique Arnauld d'Andilly se révèle, au fil d'une plume magnifique, l'une des femmes les plus remarquables d'une époque qui, pourtant, en compta bon nombre.

Soleil noir

Condamnées, persécutées, les théories jansénistes ne furent pas éradiquées et l'écho s'en retrouve jusque dans les discours des prédicateurs officiels. Jean-Baptiste Massillon en est un bon exemple qui terrifiait la ville et la Cour en affirmant que seul « le petit nombre » serait sauvé et qu'il y avait peu d'espoir d'appartenir à ce groupe choisi des élus. Tout cela asséné, d'ailleurs, dans une langue si pure qu'elle ferait presque oublier le pessimisme du message.

Aimé Richardt clôt un cycle consacré à l'art oratoire sacré du Grand Siècle avec une analyse très fine, très pertinente, de la vie et de l'œuvre de l'oratorien provençal. De Massillon, on a surtout retenu l'oraison funèbre du Roi-Soleil et le solennel « **Dieu seul est grand, mes frères** ». Il reste beaucoup à découvrir à propos de cet homme éminemment doué qui s'effraya assez de ses premiers succès pour aller s'enfermer, avant que ses supérieurs l'en retirent, à l'abbaye de Sept Fons, connue pour être plus dure que la Trappe de M. de Rancé...

Sa légende a submergé la vraie personnalité d'Armand Jean Le Bouthillier de Rancé, filleul du cardinal de Richelieu, abbé botté, mondain, chasseur, que le trépas soudain de la belle M^{me} de Montbazou, qu'il aimait plus qu'il le fallait, précipita sur les voies d'une conversion absolue. Commanditaire de l'abbaye normande de Soligny, il finit par s'y retirer, et entreprit d'en réformer les moines ramollis, qui, conquis, passèrent de la fureur à l'enthousiasme. Ces gens ne faisaient rien à moitié.

Jean-Maurice de Montremy ne suit pas les chemins battus de la biographie en retraçant la vie de ce "soleil noir". Il livre ainsi un livre baroque, étonnant, démesuré, comme son sujet, qui étonne parfois, mais retient toujours. ■

* Robert Sauzet : *Au grand siècle des âmes*. Perrin, 300 p., 22 euros (144,31 F).

* Benoist Pierre : *Le Père Joseph*. Perrin, 475 p., 24 euros (157,42 F).

* Père Pierre Blet : *Richelieu et l'Église*. Via Romana, 345 p., 25 euros (163,98 F).

* Françoise Fauconnet-Buzelin : *Aux sources des Missions étrangères*, Pierre Lambert de La Motte. Perrin, 360 p., 22 euros (144,31 F).

* Francesco Paolo Adorno : *Arnauld*. Les Belles Lettres, 185 p., 21 euros (137,75 F).

* Angélique de Saint-Jean : *Aux portes des ténèbres*. La Table ronde - La Petite Vermillon. 300 p., 8,50 euros (55,75 F).

* Aimé Richardt : *Massillon*. In fine, 270 p., 17 euros (111,51 F).

* Jean-Maurice de Montremy : *Rancé*. Perrin, 400 p., 22 euros (144,31 F).

Rien de plus étonnant, sans doute, pour nos tiédeurs contemporaines, que les effets du déferlement de la grâce sur les âmes brûlantes du XVII^e siècle. Le phénomène suscite, semble-t-il, un regain d'intérêt.

Croisade

L'idée de croisade, prise en son sens premier de lutte de la Chrétienté contre l'Islam, n'est pas morte, comme on le pense souvent, avec la perte des derniers bastions occidentaux de Terre sainte. Certes, aucun prince chrétien ne devait plus marcher sur Jérusalem, mais la lutte contre le Croissant, plus que jamais d'actualité après la chute de Constantinople et l'expansion turque en Europe, demeurait un idéal. Mis de côté au temps de la Réforme, quand les guerres de religion mobilisaient toutes les forces politiques, il connut un renouveau surprenant au XVII^e siècle.

La France, tournant le dos à l'alliance ottomane, apparut alors la championne de ce rêve auquel Louis XIII se prit. S'agissait-il simplement de contrer, en paroles plus qu'en actes, des Habsbourg en première ligne face à la Sublime Porte, ou les esprits les plus chevaleresques croyaient-ils toujours à la prophétie selon laquelle il était réservé à un roi de France de ramener glorieusement les musulmans à la foi du Christ ? L'un n'exclut pas l'autre. Reste à savoir si la mise en œuvre d'une politique par beaucoup jugée désormais utopique entraînait encore une véritable adhésion et si d'autres objectifs, de l'éradication du protestantisme jusqu'à la conversion des tribus indiennes du Nouveau Monde, n'intéressaient pas davantage clercs et laïcs, en attendant que ces aspects purement religieux passent à leur tour de mode.

Ce bouillonnement d'idées parfois contradictoires, défendues par des gens brillants et enthousiastes, est au cœur de l'étude, fort intéressante, de Robert Sauzet, *Au grand siècle des âmes*. À travers ces modifications des priorités du temps, apparaît la mise en place d'une tolérance annonciatrice des Lumières, donc nécessaire et louable. Il n'est pas sûr que les protagonistes l'eussent jugée de même, tant elle révèle, en fait, un affaiblissement du sentiment religieux et la naissance de l'indifférentisme actuel qui les eût remplis d'une stupeur horrifiée.

Cheville ouvrière

La cheville ouvrière de cette croisade qui ne se fit jamais était le père Joseph, la fameuse "éminence grise", et cette grande espérance impossible à concrétiser éclaire d'un jour singulier cette figure caricaturée, puis sombrée dans l'oubli. Benoist Pierre en propose une biographie, la première depuis soixante-dix ans, puisée uniquement aux sources, souvent négligées, qui cherche à replacer l'homme dans son milieu, son époque, sa famille, pour mieux appréhender son œuvre.

François Le Clerc du Tremblay était fils d'un magistrat catholique exemplaire et d'une demoiselle de La Fayette, issue de la noblesse d'épée, qui avait abjuré le protestantisme familial. Cette double hérédité sociale et religieuse se révèle une force et une faiblesse pour cet homme qui passa sa vie dans des luttes incessantes, alors qu'il était entré chez les Capucins dans l'espoir d'échapper à la violence de son époque qu'il sentait bouillonner dans ses veines. Quand il comprit la vanité de ses efforts, le père Joseph décida d'œuvrer pour le rétablissement d'une authentique paix chrétienne, quitte, afin de l'atteindre, à batailler contre tous ceux qui, par leurs croyances hétérodoxes, y faisaient obstacle.

Au centre de cette chrétienté apaisée, rénovée, il plaçait le roi de France, qui en serait le garant, car il restait fidèle à la notion de *gesta Dei per Francos*. Il fut sur tous les fronts, inlassable, au point de tuer ses collaborateurs à la tâche, mais n'oublia jamais la nécessité de s'appuyer sur la prière, ce qui l'incita à fonder une communauté de religieuses contemplatives, les Filles du Calvaire. Le politique, et le religieux, qui se révèlent ici, n'ont rien de commun avec le moine ambitieux et retors sorti de l'imagination de quelques romanciers. Il est bon de le savoir, et de rendre justice à ce personnage remarquable.

Prélat irréprochable

François du Tremblay était l'homme de Richelieu, nul ne l'ignore, et les romantiques ont tiré de terribles effets de ce duo de pourpre et de bure, calomniant l'un et l'autre. S'il a fallu que l'histoire rende au Cardinal ce qui lui revenait, et salue le ministre à sa juste valeur, certains s'en sont revanchés en dénigrant l'homme, et plus encore le prêtre.

Le père Blet, dont les travaux d'histoire ecclésiastique font autorité, a eu l'heureuse curiosité d'aller y regarder de plus près, en sondant les archives, à commencer par celles du Vatican, ce que personne ne semble, avant lui, avoir jugé utile d'entreprendre. Ce qu'il y a trouvé infirme du tout au tout les légendes scandaleuses entourant l'évêque de Luçon et prouve que le ministre de Louis XIII, s'il fut grand serviteur de l'État, de la France et de la monarchie, fut aussi fils fidèle de l'Église, prêtre et prélat irréprochable, et qu'il sut à la perfection faire converger les intérêts français et romains.

Les vues du pape n'étaient pas toujours celles que lui prêtait le parti dévot et la consultation des pièces de la diplomatie secrète démontre d'abondance qu'en certaines circonstances, les choix stratégiques français, no-

Le casse-croûte et le pot-au-feu

Depuis long-temps, la cuisine est un ornement essentiel de la littérature consacrée au temps présent. Mais on prétend à un raffinement excessif, au point que les vertus signifiantes de l'art culinaire semblent oubliées ou méconnues. La fréquence des inventions contraint nos confrères à chercher du nou-

par **Jean-Baptiste MORVAN**

français. Le pot-au-feu est essentiellement

domestique et casanier, situé dans l'univers clos de nos journées familières. Il se doit d'être durable comme une pensée long-temps et secrètement poursuivie. Le casse-croûte mérite d'être le symbole du provisoire, de l'existence épisodique, d'un loisir reconfortant, mais tout juste goûté quelques instants, pour l'homme assis sur un banc public ou sur un muret de pierre en bordure d'un terrain campagnard. Socialement le pot-au-feu reste à la fois paysan et bourgeois, le casse-croûte évoque les heures aventureuses de l'artisan ou du militaire : une France qui mijote, une France qui se hâte... Notre

âme française est en proie au double désir de prolonger ses expériences vitales ou de courir à la rencontre des chevaliers errants, des fées et des grands coquins arpenteurs des routes, dont Panurge reste le plus célèbre et le plus secrètement admiré ! Il y a des casse-croûte gourmands et des pot-au-feu aimablement simples. Notre-Seigneur apparaissant au petit matin devant ses disciples éberlués leur demande s'ils n'ont pas quelque chose à manger : et c'est la preuve de sa résurrection... Mais le Maître a voulu aussi célébrer les agapes généreuses en divers moments de sa vie terrestre.

Le casse-croûte est à l'image d'une sincérité brusque et plaisante, une sorte de badinage revigorant tandis que le pot-au-feu représente assez bien pour nous la pensée mûrie, attentive à plaire à son public : l'intimité réclame l'apport d'une certaine science élaborée, nourrie de l'expérience. Et nous avons tous trouvé matière à délectation dans les historiettes, fables et fabliaux dont se régala notre enfance, notre jeunesse et jusqu'à ces jours tardifs de la vie où nous les savourons encore avec un plaisir mêlé de quelque amertume ou mélancolie. Le casse-croûte bien de chez nous, offert aux héros de Jacques Perret, et le pot-au-feu des rêveries vespérales au coin de l'âtre, sont également pour nos consciences les signes d'une fraternité et d'une familiarité françaises. ■

Le casse-croûte bien de chez nous, et le pot-au-feu des rêveries vespérales au coin de l'âtre, sont également pour nos consciences les signes d'une fraternité et d'une familiarité françaises.

veau dans les régals singuliers des contrées lointaines, en Asie, en Amérique et jusque dans des archipels au péril des mers... Même si une hypocrisie naturelle nous met en garde contre un racisme des casseroles et des fourneaux, et si nous ne nous proposons pas une étroitesse dogmatique de la dégustation, nous pensons qu'une matière intellectuelle douée d'un intérêt aussi prolongé, et permanent au point de paraître éternel, doit avoir sa place dans notre conscience de la nation. Quelque caprice folâtre et papillonnant nous suggère une étude symétrique de la pensée française, placée sous le double signe du casse-croûte et du pot-au-feu...

Des mesures de notre temps

Les raretés prestigieuses auront leur tour une autre fois. Il y a un temps pour le ris-de-veau et un autre pour le pied-de-cochon, naguère ici même sujet de nos méditations.

Le casse-croûte et le pot-au-feu sont, chacun dans son domaine, des mesures du temps, et spécialement de notre temps

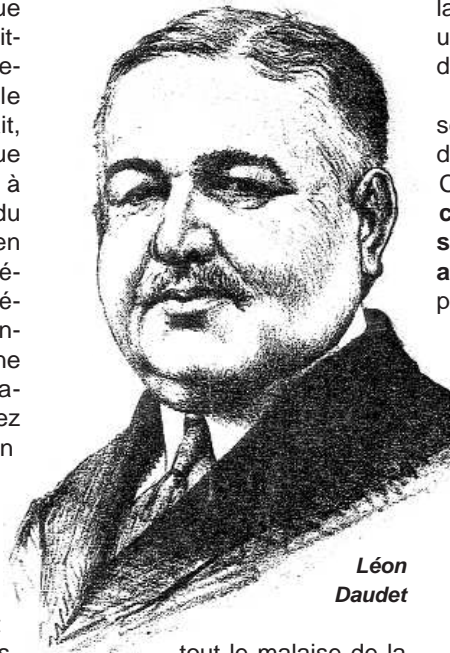
Incendiaires et sauveteurs

■ La Révolution française, intimement associée à la maçonnerie, est un essai de vie humaine en société sans l'idée de Dieu. Elle est un pari qui ne pouvait être que perdu, un pari que devait légitimer un massacre. Elle s'est incarnée dans deux hommes littéralement infernaux, Marat et Robespierre, et elle a abouti à Bonaparte. Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, fut, en littérature, l'un des propagateurs de l'incendie révolutionnaire. Mais il ne fut pas le seul. Avant lui, il y avait eu Rousseau, chez lequel la folie avait pris la forme politique et qui écrivit le *Contrat social*, table posée de travers et sur laquelle rien ne pouvait tenir, car on parlait de ce principe essentiellement faux, que l'homme est naturellement bon et que ce sont les lois qui le

font méchant en le réglementant. L'homme est en fait le seul animal qui ait eu en lui l'instinct pervers de dominer, et d'esclavager son semblable et s'il s'agit de la femme, de tirer d'elle, par la force, à laquelle elle opposera la ruse, son assouvissement immédiat et brutal. Mallet du Pan raconte qu'en 1788, il vit à Paris, Marat soulever la foule, dont il était alors inconnu, en lui lisant à haute voix des passages du *Contrat social*. Ainsi la Révolution partant de la folie, aboutissait-elle naturellement au crime, et le glaive de la Justice, dans ses mains, devint la guillotine.

Léon DAUDET
Sauveteurs et incendiaires
Éd. Flammarion, 1941

S'agit-il d'un livre politique ou d'un livre de critique littéraire ? On peut se le demander quand on lit l'article consacré à Émile Zola. En fait, cette étude est à la fois politique et littéraire puisqu'elle touche à l'influence politique du livre et du journal. Léon Daudet étudie en psychologue un aspect de la Révolution : le malaise moral du révolutionnaire qui fait de lui un "incendiaire". Les êtres humains ne forment pas des blocs : le caractère incendiaire apparaît chez des hommes qui, sans le levain de la révolte déposé par de mauvaises lectures, seraient des personnes normales et utiles à la société. Daudet rapporte que Michelet a noté que les révolutionnaires qui livraient aux égorgés, pendant les massacres de septembre, prêtres, "civilians" et bourgeois suspects, hésitaient parfois entre l'admiration, voire l'affection pour leurs victimes, et la fureur sanguinaire. L'idéologie les faisait basculer dans la haine sociale.



Léon Daudet

Le brandon du Contrat social

Léon Daudet va nous montrer des incendiaires et des esprits qui combattent les méfaits de la subversion, et pour souligner la complexité de notre nature, il analysera des caractères qui présentent les deux aspects. Il commencera par Rousseau qu'il considère comme la source de

lancera le *Contrat social* comme un brandon dans les intelligences de la fin du XVIII^e siècle.

Après avoir parlé de Rousseau dans sa préface, Léon Daudet commence son étude par Choderlos de Laclos : « **Beaucoup moins connu que Rousseau, il a été sans doute plus agissant.** » Laclos était d'autant plus dangereux qu'il était parfaitement conscient du mal qu'il faisait, comme le Valmont de ses *Liaisons dangereuses*. Nous indiquons l'admirable étude sur Diderot et il faut lire les pages sur Karl Marx, incendiaire à cent pour cent.

Le culturel et le politique

Jules Vallès fut « **réfractaire et incendiaire** », comme Restif de la Bretonne dont *La Vie de mon père* est un éloge de la famille traditionnelle, de ses vertus et de ses bienfaits au milieu d'une œuvre profondément destructrice.

Léon Daudet passe aussi en revue de véritables sauveteurs qui opposent aux incendiaires leur talent au service de leurs idées, Balzac, sauveteur de la société, Le Play ou le salut par la famille, Mistral, constructeur et sauveteur.

La grande leçon donnée par Léon Daudet est que le combat culturel est intimement lié au combat politique.

Gérard BAUDIN

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

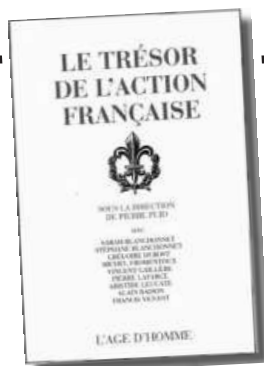
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A



LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO
Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST,
Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE,
Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005...

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).



Communiqué de presse diffusé par le CRAF suite au décès de Pierre Pujo

Le journaliste, patron de presse et homme politique Pierre Pujo est décédé le 10 novembre 2007, à Paris, à l'âge de 77 ans.

Pierre Pujo était né le 19 novembre 1929 à Boulogne-Billancourt. Il était le fils de Maurice Pujo (1872-1955) qui, rejoint par Charles Maurras (1868-1952), fut l'un des fondateurs de l'Action française. Elève de Sciences-Po sur les mêmes bancs que Jacques Chirac, il rejoint les rangs des étudiants monarchistes. Militant pour la défense de l'Algérie française, directeur du mensuel AF Université puis de l'hebdomadaire Aspects de la France, il mène avec succès le combat pour le maintien de l'île de Mayotte au sein de la nation française à la fin des années 1970.

Pierre Pujo fut sa vie durant un soutien indéfectible des princes de la Maison de France aujourd'hui incarnée par Henri, Comte de Paris, duc de France.

Alors que l'ensemble de la droite nationale se rapprochait du Front national, il tint à préserver la spécificité et l'indépendance du courant royaliste français. A la fin des années quatre-vingt-dix, il participa aux côtés du député français au Parlement européen Paul-Marie Coûteaux et du général Pierre-Marie Gallois à l'émergence du courant souverainiste en France. Lors de l'élection présidentielle de 2002 il apporta son soutien à la candidature de Jean-Pierre Chevènement. Jusqu'à aujourd'hui il fut le directeur du bimensuel royaliste Aspects de la France, rebaptisé L'Action Française 2000.

Il était un patriote fervent, amoureux de la France, et la monarchie était à ses yeux la seule forme institutionnelle convenant au pays.

THIBAUD PIERRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Les obsèques de Pierre Pujo seront célébrées à Paris, en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine, Paris 8e), le vendredi 16 novembre 2007 à 9 heures, en présence des représentants de la Maison de France et de nombreuses personnalités du monde politique, médiatique et littéraire.

La plus belle preuve de fidélité : continuons le combat !

La mort de Pierre Pujo a bien entendu frappé tous les adhérents et les sympathisants de l'Action française. C'est une perte immense pour le mouvement royaliste français. Fils du fondateur de l'AF, il avait bien connu Charles Maurras et se plaçait dans la continuité de Pierre Juhel.

Particulièrement attaché à la formation des jeunes, assidu à toutes les manifestations souverainistes, Pierre Pujo était un exemple de militantisme en même temps que le fidèle gardien des idées maîtresses de notre famille de pensée.

Pierre Pujo aura fait entrer l'Action française de plain-pied dans le XXI^e siècle, il s'agit désormais pour ses compagnons et ses successeurs de poursuivre une histoire commencée en 1899 et qui n'est, espérons-le, pas près de s'arrêter. Pour ce faire, il s'agit d'agir dès aujourd'hui dans l'unité et de reprendre au plus vite nos efforts de propagande et de formation. À Paris comme dans les provinces, tous à l'ouvrage !

Thibaud PIERRE, Secrétaire général de l'AF

Commémoration de la manifestation des étudiants résistants du 11 novembre 1940

Le 11 novembre : à l'appel de l'Action française étudiante, une trentaine de personnes se sont réunies dimanche soir pour commémorer la manifestation des étudiants français contre l'Occupant du 11 novembre 1940.

Après un appel de Sébastien de Kererro à poursuivre l'œuvre des étudiants de 1940 dans le "patriotisme spontané" et la défense des libertés et de la souveraineté de la France, André Pertuzio, organisateur de cette manifestation

(qui marqua le premier acte de résistance français), évoqua l'état d'esprit de ces jeunes étudiants de 1940. Des gerbes de fleurs furent ensuite déposées devant la plaque d'hommage aux "Étudiants de France" par des militantes alors que retentissait "la Royale."

Un beau rassemblement sous les couleurs de la France, des camelots du roi et des lys pour rappeler à M. Sarkozy qu'il restera toujours des étudiants pour s'opposer au bradage de notre pays. ■

Nîmes : 11 novembre 2007

Comme les années précédentes, nos amis se sont retrouvés au matin du dimanche 11 novembre 2007 devant le monument aux Morts d'Action française de la guerre 1914 - 1918 au cimetière Saint Baudile à Nîmes, seul monument du genre élevé en France.

Après le dépôt des gerbes puis l'appel des noms gravés sur le monument et la traditionnelle minute de silence, un repas en commun a réuni certains des participants qui ont beaucoup apprécié l'exposé de Philippe Prévost sur La

France et l'origine de la Tragédie palestinienne 1914-1922 mais, auparavant il a été donné lecture du dernier message de Pierre PUJO : il avait été l'instigateur de cette manifestation et qui y tenait particulièrement : « **Je n'oublie pas que l'enclos Rey fut un lien de haute fidélité de la Monarchie capétienne et, qu'à Nîmes est érigé le seul monument aux morts de l'Action française dans la guerre 1914-1918.**

Je m'associerai par la pensée à votre hommage. » ■

LE MONDE ET LA VILLE

● **L'ALLIANCE SOCIALE** (11 rue du Bel Air, 94230 Cachan) organise un colloque sur le thème **Faut-il supprimer les partis politiques ?** avec Arnaud GUYOT-JEANNIN (Réhabiliter le politique), Frédéric PICHON (Europe des peuples), Janpier DUTRIEUX (Démocratie participative), Benjamin GUILLEMAIND (Corps intermédiaires), Alexis ARETTE (nouveaux États généraux).

Vendredi 16 novembre 2007, à 20 heures, Grande salle du Musée

social, 5, rue Las Cases, 75007 Paris. Entrée : 5 euros.

● **PRÉSENCE DE LA VARENDE.** Samedi 24 novembre 2007, à 14 h 30 : *Le silence dans la trilogie d'Anville*, par Marie-Laure CHAUMETTE; *Littérature et Chouannerie* : Balzac, Barbey d'Aurevilly, La Vendée par Nicole VILLEROUX. Rendez-vous Centre Saint-Paul, 12, rue Saint-Joseph; 75002 Paris. Entrée : 2 euros, Étudiant, chômeur : 2 euros.

Le Bureau du Centre royaliste d'Action française (CRAF), association déclarée, réuni exceptionnellement dans les circonstances douloureuses du décès de son président, affirme solennellement sa volonté de poursuivre son action. Dans ce but, il confirme dans ses fonctions le Secrétaire général de l'association, Thibaud Pierre, et lui renouvelle toute sa confiance.

Le président par intérim, Stéphane Blanconnet
Les membres du Bureau,
Giovanni Castelluccio et Denis About

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Vendredi 16 novembre

[Paris] Conférence à 19 h 30 - *L'Université en question* par Pierre Carvin - 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal)

Samedi 17 novembre

[Dijon] Déjeuner à 12 h 30 - Hôtel Ibis-Arquebuse (près de la gare) - Prix du repas : 23euros (chèque à l'ordre du CLIP, à adresser 20 rue Auguste Comte, 69002 Lyon) - Contact : 06.62.48.12.31

Lundi 19 novembre

[Grenoble] Cercle Bayard à 19 h 30 - Contact : Fernand Dartois - 06 84 83 76 85

Mardi 20 novembre

[Saint-Étienne] Cercle d'études à 18 heures - Contact : frforez@gmail.com

Mercredi 21 novembre

[Lyon] Cercle d'études à 18 heures - Contact : afelyon@gmail.com
[Lyon] Permanence salariés à 19 heures - Café Leffe (place des Terreaux, métro Hôtel de Ville)

[Reims] Cercle d'études à 21 heures - *La politique étrangère française* - Bar de l'hôtel de la Paix - Contact : 06 17 14 05 43

[Rennes] Cercle d'études à 17 heures - Présentation du cercle et des activités - Bar le Saint-Melaine (rue Saint-Melaine) - Contact : Tudy Lecoat - 06 77 31 60 02
[Rouen] Cercle d'études à 18 h 30 - *La démocratie : l'opinion publique* - Contact : afe-rouen@hotmail.fr

Jeudi 22 novembre

[Paris] Cercle Jacques Bainville à 19 h 30 - *Bainville, l'Allemagne et la barbarie* par Édouard Husson - News Café (angle de la rue Vavin et de la rue d'Assas, métro Notre-Dame-des-Champs)

Vendredi 23 novembre

[Paris] Conférence à 19 h 30 - *La monarchie capétienne* par Michel Fromentoux - 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal)

[Lille] Cercle d'études à 20 heures - *L'avenir des universités* - Contact : Romain Vindex - afelille@gmail.com ou bien 06 30 68 43 73)

Mardi 27 novembre

[Paris] Dîner-débat du Cercle de Flore à 20 heures - *Guy Moquet ou la manipulation de l'histoire* par l'historien des royalistes dans la

résistance François-Marie Fleutot - Restaurant Casa Festa (16 rue Jean-Jacques Rousseau, métro Palais Royal) - Réservation : paris@actionfrancaise.net ou 06 26 52 20 85

[Saint-Étienne] Cercle d'études à 18 heures - Contact : frforez@gmail.com

Mercredi 28 novembre

[Lyon] Cercle d'études à 18 heures - Contact : afelyon@gmail.com
[Lyon] Permanence salariés à 19 heures - Café Leffe (place des Terreaux, métro Hôtel de Ville)
[Rouen] Cercle d'études à 18 h 30 - *Le Capitalisme* - Contact : afe-rouen@hotmail.fr

Jeudi 29 novembre

[Paris] Cercle Jacques Bainville à 19 h 30 - *Écrire la barbarie dans la littérature contemporaine* par l'abbé Guillaume de Tanoüarn - News Café (angle de la rue Vavin et de la rue d'Assas, métro Notre-Dame-des-Champs)

Vendredi 30 novembre

[Paris] Conférence à 19 h 30 - *La banalité du mal* par Gilles de Beaupre - 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal)

Samedi 1^{er} décembre

[Paris] Réunion Publique de l'AFE à 20 heures - *Quel avenir pour l'Université ? Nos propositions pour une autonomie intégrale* - Centre Saint-Paul (12 rue Saint-Joseph, métro Sentier)

Dimanche 2 décembre

[Paris] Banquet des Amis de l'Action française (toutes les informations en page 16)



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM : STÉPHANE BLANCONNET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : THIBAUD PIERRE

CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : ALEXANDRE APEVAL
ADRIEN CHARVET
ROMAIN VINDEX
ADMINISTRATION : Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Dimanche 2 décembre 2007

à 12 h 30

**GRAND BANQUET
DES AMIS
DE L'ACTION FRANÇAISE
EN HOMMAGE À PIERRE PUJO**

avec la participation de S.A.I. la princesse VINH THUY

et en présence de :

François-Marie ALGOU, écrivain ;

Alexandre BORITCH, délégué d'A.F. en Bourgogne ;

Paul-Marie COÛTEAUX, député français au Parlement européen ;

Michel FROMENTOUX, directeur de l'Institut d'Action française ;

Élie HATEM, avocat à la Cour ;

Aristide LEUCATE, rédacteur à *L'Action Française* 2000 ;

Houchang NAHAVANDI, ancien recteur de l'université de Téhéran ;

Thibaud PIERRE, secrétaire général du C.R.A.F. ;

René PILLORGET, professeur émérite de l'université d'Amiens ;

Romain VINDEK, rédacteur à *L'Action Française* 2000.

**Palais de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris**

Métro Maubert-Mutualité – Autobus : ligne 63. Parkings : place Maubert et boulevard Saint-Germain

Stands variés, dédicaces d'auteurs, etc.

Inscription obligatoire (nombre de places limité)

Adultes : 42 euros ; lycéens et étudiants : 21 euros ; enfants : 15 euros.

Réservez avant le 20 novembre auprès de l'Action française, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris

en joignant un chèque à l'ordre de PRIEP CCP 1248-85 A / Paris.

Renseignements : 01 40 39 92 06